



Les trois éléments du conflit : la mer, un pêcheur et le tipi d'un warrior.

PHOTO Presse Canadienne ©

# Messages de paix incendiaires

*Les traités étaient souvent imposés par le conquérant à des Indiens qui ne maîtrisaient ni la langue écrite ni les subtilités juridiques*



Yves Boisvert

**D**epuis dix ans, les juges de la Cour suprême se sont donné la mission de réconcilier le Canada avec « ses » autochtones. Et voilà que leurs messages de paix servent à allumer des incendies.

Qu'on soit ministre ou juge, il n'y a pas à dire, la politique est un métier difficile.

L'affaire Marshall, qui a mis le feu aux poudres du côté des Maritimes depuis dix jours, n'est que la suite du travail entrepris en 1990 par le plus haut tribunal au pays, dans l'affaire Sioui, et continué dans une dizaine de décisions.

Sioui a obtenu le droit de couper des arbres dans le parc de la Jacques-Cartier pour faire un campement, un feu et vivre selon son mode de vie traditionnel, sur la base d'un sauf-conduit signé par les militaires britanniques en 1760, et interprété comme un « traité » par la cour.

C'est qu'en 1982, en même temps que la Charte canadienne des droits et libertés, l'on a introduit dans la Constitution un tout petit article venant donner un levier juridique extraordinaire aux autochtones.

Il dit ceci : « Les droits existants — ancestraux ou issus de traités — des peuples autochtones du Canada sont reconnus et confirmés ».

Pour réparer les injustices passées et le faible rapport de forces des autochtones, la Cour suprême a dit qu'il fallait interpréter de façon généreuse ces droits. Notamment parce que les traités étaient souvent imposés par le conquérant à des Indiens qui ne maîtrisaient ni la langue écrite, ni les subtilités juridiques.

## Des postes de traite aux cages à homards

Le Micmac Donald Marshall, célèbre pour avoir été victime d'une erreur judiciaire en Nouvelle-Écosse qui lui a fait passer 11 ans en prison pour un meurtre qu'il n'a pas commis, est devenu le porte-parole de sa communauté pour revendiquer un droit de pêche.

Il s'est fait arrêter au Nouveau-Brunswick avec 463 livres d'anguilles, pêchées en dehors de la période réglementaire avec un filet illégal. Condamné par un premier juge, il s'est rendu jusqu'en Cour suprême, qui vient de l'acquitter au nom d'un droit ancestral de pêche issu de deux traités signés entre les Micmacs et les Britanniques en 1760 et 1761.

Ces traités, signés au moment où les Britanniques achevaient de déloger les Français de l'Amérique du Nord, ne font en réalité qu'établir des postes de traite où les Micmacs pourront apporter les produits de leur chasse, de leur pêche ou de leur cueillette. Ils obligent également les Indiens à ne commercer qu'avec les Britanniques.

Le juge au procès de Marshall a admis que cela donnait un droit de pêche et de chasse commerciale aux Micmacs, mais constatant que les postes de traite ont été abolis dans les années 1780, ce droit est disparu aussitôt, concluait-il.

La Cour suprême, à cinq juges contre deux, a estimé que le juge a eu tort. Il fallait lire les traités, comme n'importe quel contrat au fait, dans son contexte historique. Le traité comprenait implicitement une promesse d'accès aux biens nécessaires dans la nature pour assurer, par le commerce, la subsistance des Micmacs. La disparition du mécanisme pour faciliter ce commerce ne fait pas disparaître ce droit, de dire la majorité. Ce droit existe donc encore aujourd'hui et est constitutionnellement protégé.

Cela a fait dire à certains que la Cour suprême venait d'octroyer un droit de pêche commerciale illimité, absolu, aux Micmacs du Nouveau-Brunswick. Ce n'est pas le cas. Il s'agit d'un droit qui doit permettre une « subsistance convenable » selon les critères contemporains.

« Ce qui est envisagé, ce n'est pas un droit de commercer de façon générale pour réaliser des gains financiers, mais plutôt un droit de

commercer pour pouvoir se procurer des biens nécessaires », précise la cour.

Le gouvernement a le droit de limiter ce droit : « Des limites de prises, dont il serait raisonnable de s'attendre à ce qu'elles permettent aux familles mi'kmaq de s'assurer une subsistance convenable selon les normes d'aujourd'hui, peuvent être établis par règlement » sans violer le traité, déclare la cour.

La juge Beverly McLachlin, dissidente avec le juge Charles Gonthier, estimait qu'il y avait risque, sur cette base juridique floue, de créer de façon illégitime un droit « de portée générale et illimitée », difficilement contrôlable par les tribunaux ou le gouvernement. Elle aurait infirmé la condamnation.

## « Vague à souhait »

De fait, même si le droit de commerce n'est pas absolu, en attendant toute réglementation, le concept demeure vague à souhait. Les Micmacs ont interprété avec enthousiasme la décision et se sont lancés dans une pêche fort active du homard, ce qui a provoqué des affrontements avec les pêcheurs « blancs », qui eux n'ont pas le droit de jeter leurs cages à l'eau à ce temps-ci de l'année.

« L'affaire Marshall s'inscrit dans la logique de la Cour suprême », observe cependant le constitutionnaliste Ghislain Otis, de l'Université Laval.

Quand la Grande-Bretagne a proclamé son autorité sur ce qui est aujourd'hui le Canada, en 1763, le roi d'Angleterre a garanti aux Indiens des droits territoriaux. L'alliance avec les autochtones était à l'époque fort importante pour le colonisateur. Une série de traités particuliers ont suivi au cours des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Tout cela est un peu tombé dans l'oubli au XX<sup>e</sup> siècle et a été réveillé par le nationalisme autochtone, qui a permis de « constitutionnaliser » ces droits en 1982.

« On a ainsi laissé la tâche très lourde aux juges de liquider l'héritage colonial, dit le professeur Otis. Ils doivent rendre une justice historique et permettre une réconciliation à une époque où l'Indien est marginalisé et inséré dans une société marchande. Pour cela, la Constitution n'offre aucun guide et les juges naviguent à vue. »

La Cour suprême a clairement décidé de créer une dynamique pour amener à des né-

gociations qui régleraient le contentieux autochtone. Or, dit M. Otis, « on ne peut pas mener à une réconciliation si l'on ne force pas la société majoritaire à faire des concessions aux autochtones. »

En même temps, la cour a tenté de ne « jamais rendre une décision totalement déséquilibrée ». Mais l'habileté politique n'y est pas toujours. Et surtout, les leaders autochtones, encouragés par leurs avocats, ont joué le jeu du « triomphalisme irréaliste » et exagéré la portée des décisions, dit M. Otis.

C'est ce qui se passe depuis Marshall. C'est aussi ce qui se passe en Colombie-Britannique, où une sorte de chaos a suivi la décision Delgamuukw. Rendue en 1997, elle disait que lorsque l'on reconnaît un droit de propriété autochtone exclusif sur une terre, les autochtones peuvent s'en servir pour aller au-delà des activités traditionnelles. Cela inclut « les besoins actuels » des collectivités. Par exemple, exploiter une mine. Limite importante : la terre ne doit pas être utilisée d'une manière incompatible avec l'attachement traditionnel de la bande. Si, par exemple, une bande indienne a un lien spécial avec la forêt, l'exploitation non traditionnelle de la terre ne doit pas la détruire.

Malgré qu'il ne s'agissait que d'une décision de principe n'accordant aucun territoire à quiconque, des groupes un peu partout en Colombie-Britannique ont commencé des coupes de bois, des pêches commerciales à gogo en s'inspirant de ces principes.

Chaque décision de la Cour suprême rappelle par ailleurs le droit pour le gouvernement de limiter les droits des autochtones, entre autres pour préserver une ressource. Ou même d'empiéter sur les territoires en vue du développement économique du pays, moyennant juste compensation. Comment ? Ce n'est pas dit.

On le voit, on est dans le droit expérimental. « On pourrait reprocher à la Cour suprême de ne pas avoir suffisamment balisé les concepts. À cause de cela, l'écho politique qu'on donne à ses décisions est souvent trop large et fausse le jeu », dit M. Otis.

Cependant, l'appel à la négociation de la cour est mis en sourdine. Comme le disait toutefois le juge en chef Antonio Lamer, dans Delgamuukw : « Il faut se rendre à l'évidence, nous sommes tous ici pour y rester ».

# Éditorial

La Presse

**ANDRÉ DESMARAIS**  
PRÉSIDENT DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION  
**ROGER D. LANDRY**  
PRÉSIDENT  
ET ÉDITEUR

**CLAUDE MASSON**  
ÉDITEUR ADJOINT  
**MARCEL DESJARDINS**  
DIRECTEUR DE L'INFORMATION  
**ALAIN DUBUC**  
EDITORIALISTE EN CHEF

## Les disciples de Pavlov

L'affaire était aussi prévisible que le temps londonien. Et elle découle d'un réflexe conditionné qui aurait fait sourire Pavlov, le regrette physiologiste russe.

Une conférence sur le fédéralisme tenue en plein coeur du Bouclier laurentien ne peut faire autrement que de déclencher une belle chicane constitutionnelle. Cette loi particulière à la physique canadienne s'applique indépendamment de la nature du public convié autour de l'arène et de la vitesse du vent soufflant sur les terrains de golf de Mont-Tremblant...

Le ministre québécois des Affaires intergouvernementales canadiennes, Joseph Facal, peut certes se targuer de posséder une vivacité de réaction à ce point aiguisée que le mot-clé, fédéralisme, a agi sur lui avant même que ne s'ouvre la conférence réunie sur ce thème, au nord de Montréal.

Tenu au cours des trois derniers jours, le Forum des fédéralismes a amené chez nous des représentants de 23 pays, dont les présidents des États-Unis et du Mexique, Bill Clinton et Ernesto Zedillo.

La veille de l'ouverture de ces assises, donc, le ministre Facal joignait le *National Post* afin d'expliquer, toutes affaires cessantes, comment le Québec pourrait ne pas tenir compte de l'opinion de la Cour suprême sur la nature de la question référendaire et le type de majorité nécessaire à une sécession négociée. Il faisait ainsi la « une » de l'édition du *Post* — qui, bien sûr, raffole de telles histoires — servie avec le petit déjeuner, mercredi, dans les hôtels des Laurentides!

Le ton était donné.

La forte délégation souverainiste, du premier ministre Lucien Bouchard aux parlementaires bloquistes, n'allait pas manquer un train pour lequel elle croit posséder un laissez-passer à vie. Et l'« option », celle du parti, celle dont tous les sondages indiquent que les Québécois ne veulent pas pour l'instant entendre parler, a fait un nouveau tour de piste.

De sorte qu'on a vu un forum voué à un sujet vaste, actuel et universel, susceptible d'être traité à un niveau académique, se ratatiner à la dimension d'une empoignade sur des questions de plomberie locale — ce qui a certainement dû fasciner le parterre composé de 500 hommes politiques, hauts fonctionnaires et intellectuels étrangers.

Bien entendu, ce nombrilisme pesant a emporté le reste.

Après la douloureuse question, débattue avec componction pendant des jours, de savoir s'il y aurait ou non prise de photos lors de la rencontre Clinton-Bouchard, il s'est ensuite agi de déterminer si l'importante délégation souverainiste dépêchée à Mont-Tremblant avait ou non marqué des points sur la scène internationale...

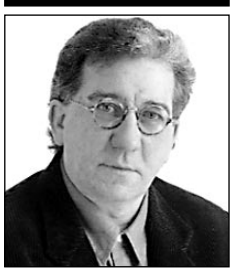
C'est finalement le président des États-Unis qui, avant de disparaître sur un parcours de golf, hier, aura peut-être livré la seule réflexion plus large et plus consistante qui soit parvenue, depuis trois jours, à déborder de ce cadre.

Évitant soigneusement d'en dire plus que ce que l'on sait déjà (nos voisins préfèrent un Canada « fort et uni »), Bill Clinton a peint un tableau sommaire, certes, mais éclectique des expériences fédératives tentées à travers le monde depuis l'indépendance américaine, en 1776.

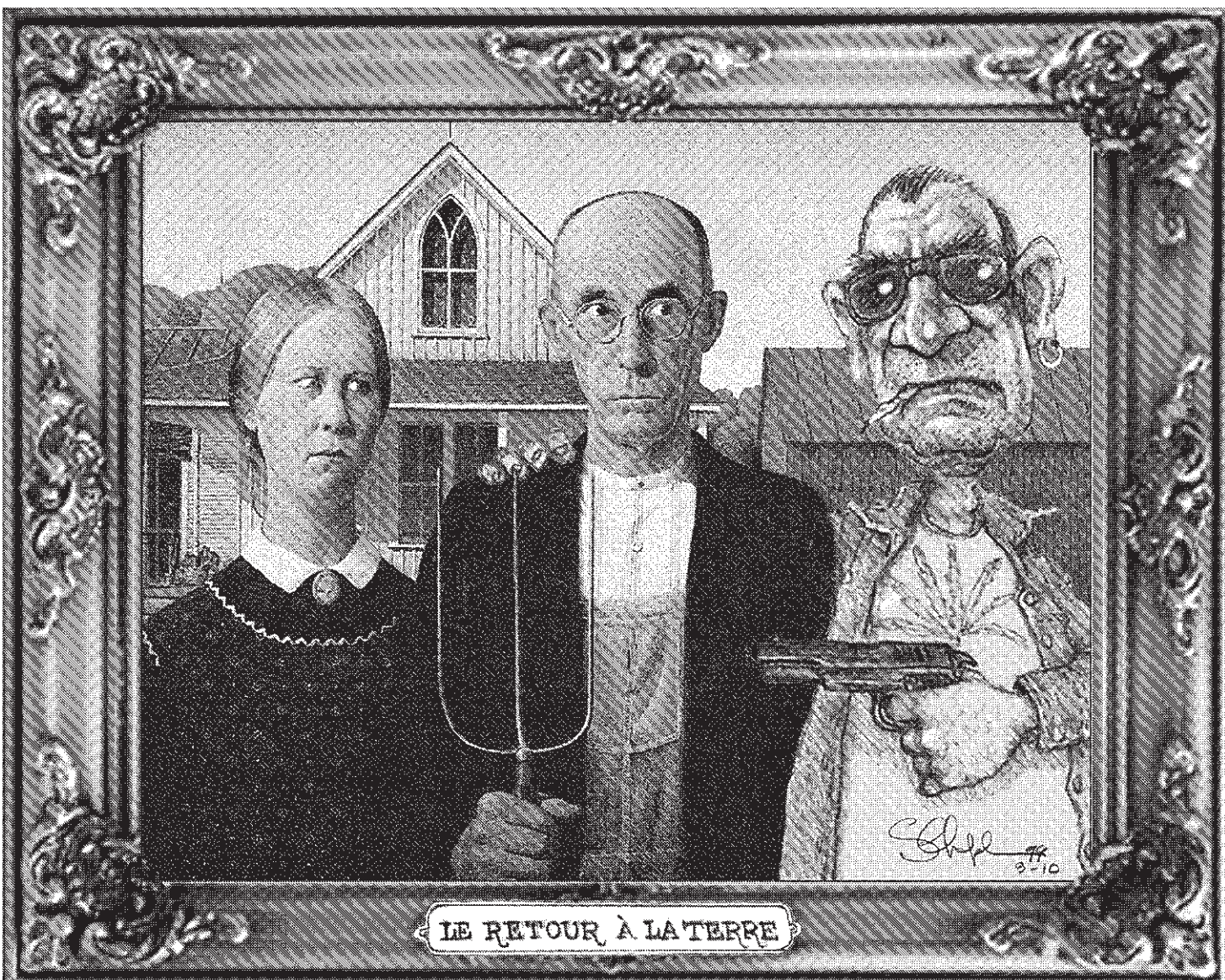
Encore qu'il se trouvera sûrement quelqu'un pour succomber au réflexe et subordonner dans l'allocation du président de multiples allusions au contentieux canado-québécois!

Au bout du compte, un seul mystère demeure : comment le ministre canadien des Affaires intergouvernementales, Stéphane Dion, initiateur de l'événement, a-t-il pu croire que les choses tourneraient autrement?

Les travaux d'Ivan Petrovitch Pavlov ne sont-ils pas fort clairs et universellement connus?



**Mario Roy**  
mroy@lapresse.ca



DROITS RÉSERVÉS

Serge.chapleau@lapresse.ca

## Le mythe du taux de pauvreté

Depuis des années, le message est le même. Le Canada souffre d'un taux de pauvreté alarmant, 17,6 %, qui nous place dans une catégorie à part. Notre taux de pauvreté serait l'un des plus élevés des pays de l'OCDE et, phénomène troublant, c'est ici que l'on trouverait l'une des plus fortes proportions d'enfants pauvres des pays industrialisés.

Toutes ces données, utilisées *ad nauseam* par les lobbies qui s'occupent de pauvreté, nous semblent suspectes depuis des années, tout comme à un grand nombre d'observateurs, qui n'arrivaient pas à les concilier avec ce que l'observation ou le sens commun suggèrent. Comment expliquer que le taux de pauvreté canadien soit presque le double que celui de la France, 10 %?

Le problème tient en bonne partie à la façon dont le Canada mesure la pauvreté. Statistique Canada ne calcule pas de véritables seuils de pauvreté, mais plutôt des seuils de faibles revenus, une mesure relative qui ne cherche pas à savoir combien de gens sont pauvres, mais combien s'écartent de la moyenne : le seuil est dépassé lorsqu'une famille consacre aux biens essentiels (alimentation, logement, habillement) une proportion de son revenu qui dépasse de 20 % la moyenne.

Un nouveau rapport statistique du Bureau international du travail, qui relève de l'ONU, vient donner un tout autre son de cloche, en calculant plutôt la pauvreté en tenant compte des besoins essentiels et en utilisant un seuil équivalent à 14,40 \$ US par jour.

La surprise est de taille. Le taux de pauvreté est de 3 % pour la Norvège, 4 % pour la Finlande et le Japon, 5 % pour la Suède, 6 % pour le Canada, 8 % pour l'Australie et le Danemark, 12 % pour la Belgique, la France et l'Al-

lemagne, 13 % pour le Royaume-Uni, 14 % pour les États-Unis.

Ce seuil est évidemment discutable, et si on le relève, les taux de pauvreté augmentent. Ces chiffres ne nous permettent donc pas de proclamer que le taux de pauvreté du Canada est de 6 % plutôt que 17,6. Mais même si on joue sur le seuil, cela ne changera pas le fait que le Canada se retrouve en tête du peloton plutôt qu'à la queue, le pays du G-7 où l'incidence de la pauvreté est la plus basse après le Japon.

Cela montre à quel point la réflexion que le Canada a amorcée pour réviser sa façon de mesurer la pauvreté est bienvenue. Déjà, l'approche dite du panier de consommation, où l'on calcule combien il en coûte pour satisfaire les besoins essentiels, donne des résultats troublants. Le taux de pauvreté canadien sombre à 12 %. Et le Québec, dont le taux de pauvreté est de 21 % avec les mesures traditionnelles, ce qui le place en tête du peloton, se retrouve avec un taux de pauvreté de 11 %, mieux que la moyenne canadienne!

Cette réflexion ne vise pas à banaliser la pauvreté. Au contraire, nous croyons que les exagérations fantaisistes dont on nous abreuve depuis des années n'ont rien fait pour faire progresser la lutte contre la pauvreté. Ces organismes bien intentionnés ont paradoxalement contribué à imposer une vision statistique de la pauvreté et renforcer l'illusion que la solution était de nature monétaire.

La complexité des problématiques fait de la pauvreté une réalité plurielle, où les revenus jouent évidemment un rôle, mais où l'exclusion, le désespoir et l'impuissance sont sans doute des déterminants encore plus fondamentaux.

Cette réalité complexe appelle des solutions variées et complexes, qui peuvent passer par un relèvement du transfert, mais aussi dans certains cas, à des resserrements des critères d'admission à l'aide, des outils spécifiques pour la pauvreté des enfants, un arsenal d'outils, de la formation à l'alphabétisation. Voilà pourquoi des débats simplistes sur la pauvreté ne nous sont d'aucun secours.



**Alain Dubuc**  
adubuc@lapresse.ca

### LA PRESSE ET VOUS

## Les sagas du XX<sup>e</sup> siècle

Après le lancement du livre *100 ans d'actualités — 1999-2000*, qui reçoit un très bon accueil du public si l'on se fie aux milliers de bons de commande déjà reçus; après le lancement des Atlas sur les grands phénomènes du dernier siècle, publiés les mercredis jusqu'au 8 décembre et qui suscitent un grand intérêt, particulièrement dans les milieux scolaires, collégial et universitaire; voici *Les sagas du XX<sup>e</sup> siècle* qui sont publiées à compter d'aujourd'hui, dans ce cahier PLUS, jusqu'à la fin de l'année.

Que sont ces sagas?

Il s'agit d'une nouvelle série d'articles, abondamment illustrés, qui abordent différents thèmes qui ont marqué les 100 dernières années, comme les défis sociaux, l'urbanisme, les arts, les communications, la politique, les sciences et les technologies et autres sujets d'intérêt général.

Ainsi, en page B5 de ce cahier, vous trouverez la première saga qui porte sur « le communisme : la dernière idéologie ». Dans une

présentation simple et vulgarisée, vous y trouverez les dates importantes qui ont marqué l'évolution du communisme dans le monde.

Samedi prochain, la « saga du XX<sup>e</sup> siècle » sera consacrée aux intellectuels qui ont « pensé notre siècle ». Ces intellectuels qui ont créé une idéologie, une école de pensée ou une nouvelle science humaine. Par leurs écrits, ils ont provoqué des débats planétaires. Fascistes ou communistes, existentialistes ou ultralibéraux, ces penseurs ont souvent eu une influence décisive sur les événements du siècle. Que l'on pense à Freud, Marcuse, Sartre, Galbraith, Charles Taylor ou autres... Cette série des sagas est présentée à partir des recherches et travaux réalisés par l'agence World Media — une agence internationale à laquelle adhère, en exclusivité, *La Presse*, au Canada. La coordination de l'opération est assurée à *La Presse* par Michel Marois, sous la direction de Guy Granger, responsable des projets spéciaux, avec la participation graphique de Julien Chung.

Les samedis suivants, les sagas porteront sur le quatrième pouvoir, les droits de l'homme, l'ex-

trême-droite, l'extrémisme religieux, l'évolution des femmes, la social démocratie, les sciences, les villes, les arts, l'avenir et autres sujets de grand intérêt.

En page voisine, en B4, en parallèle avec *Les sagas du XX<sup>e</sup> siècle*, nos lecteurs pourront lire, chaque samedi, des entrevues en profondeur réalisées par l'équipe de journalistes de *La Presse* avec des penseurs contemporains. Cette semaine, notre journaliste Michel Marois s'est entretenu longuement avec Alain Peyrefitte. Samedi prochain, notre chroniqueur Gérard Leblanc nous présentera une entrevue de fond avec le sociologue Guy Rocher. Ainsi de suite pour les samedis à venir jusqu'à la fin de cette année pour souligner la fin du millénaire.

Un autre projet majeur d'information relié à la fin du siècle et à la venue du troisième millénaire vous sera présenté samedi prochain dans cette rubrique.

#### Modes d'emploi

La série de fascicules *Modes d'emploi*, réalisée par l'équipe de *La Presse* et diffusée dans plusieurs quotidiens du Québec les samedis et mercredis, depuis le 25 septembre, prendra fin mer-

credi prochain. Aujourd'hui même, le thème développé est celui de la formation requise pour se dénicher un emploi. Le mercredi 13 octobre, le fascicule s'adressera plus particulièrement aux employeurs et traitera des moyens à prendre pour recruter du personnel.

Si cet important projet des fascicules a vu le jour, c'est grâce à la collaboration empressée de personnes compétentes en la matière qui, gracieusement, ont consacré temps et énergie à concevoir le contenu de ces fascicules.

Ce comité était composé notamment de Cristina Romero, de Benoit & Romero, qui a eu l'idée de la formule retenue; François Cartier, des Éditions Ma Carrière et collaborateur apprécié de notre quotidien; Martine Lemonde, de Brison Le Gris et Associé; Lyne Lemieux et Stéphanie Aubin, de l'Ordre des conseillers en ressources humaines et relations industrielles du Québec; Pierre Tison, de ID-Clic et ISO-Jeunes; Daniel Pageau, de EQUIP International; Liette Faubert, du Collège Bois de Boulogne; Sylvie Lefrançois, Daniel Boutin et Réjean Turbide, d'Emploi Québec,

principal partenaire et commanditaire du projet; et de Danielle Bonneau, Guy Granger et Christiane Dubé, représentants de *La Presse*.

Il faut donner à César ce qui appartient à César. Ce sont ces personnes qui ont permis de bonifier le contenu des fascicules afin qu'ils répondent adéquatement aux attentes des gens à la recherche d'un emploi. Sincères remerciements pour leur précieuse contribution.

En réponse à des lecteurs qui, pour une raison ou une autre, n'ont pu se procurer la série complète des six fascicules, des exemplaires seront disponibles au kiosque d'Emploi Québec tout au long du 4<sup>e</sup> Salon Éducation Formation qui aura lieu à la Place Bonaventure, du 14 au 17 octobre. Il s'agit de l'événement le plus complet en matière d'éducation, de formation et d'emploi à travers le Canada. Un cahier spécial, encarté dans *La Presse* de mercredi de cette semaine, fournit tous les détails de ce salon.

Bon week-end de l'Action de grâce à chacun(e) de vous.

**Claude MASSON**  
Éditeur adjoint  
cmasson@lapresse.ca

# Autour du Buena Vista Social Club

Qui n'a pas entendu la délicieuse musique du « Buena Vista Social Club » ? Qui n'est pas allé voir le beau film que Wim Wenders a consacré aux musiciens cubains ? Qui n'a pas eu envie de danser sur le rythme envoûtant de « Chan Chan » ?

Chan Chan est la chanson la plus connue du groupe, celle qui tourne chaque jour depuis des mois partout au monde, des arrières-cours de Paris aux ruelles de Hong Kong, en passant par les cafés de la rue Saint-Denis. C'est le tube des intellos, mais pas seulement des intellos. C'est le tube de l'année, à tout le moins dans le créneau du pop « authentique », par opposition à la production industrielle.

La musique est sensuelle, langoureuse, avec ce son cubain particulier — une douceur, une musicalité mélodieuse et dansante où une once de nostalgie se mêle à des réminiscences africaines... un son exceptionnel dans cette Amérique latine pourtant si riche en traditions musicales.

« Je vais d'Alto Cedro à Marcané/ puis de Cueto à Mayari/ L'amour que j'ai pour toi, je ne peux le nier/ La salive affleure à ma bouche, je ne peux m'en empêcher... ».

Son auteur, Francisco Repilado dit Compay Segundo, a 90 ans passés. Il en avait 89 lorsqu'il a composé ce qui allait devenir l'un des plus jolis succès internationaux de la fin du siècle.

O paradoxe ! Dans ce monde obsédé par la forme, où les mannequins doivent avoir l'air d'adolescentes anorexiques, où personne n'embauchera un « vieux » de 50 ans, où les femmes s'auto-mutilent pour conserver quelque illusion de jeunesse (cf. les figures pathétiques de Cher et compagnie), bref dans ce monde où jeunesse égale talent et où vieillisse égale Alzheimer, voilà qu'une bande de très, très vieux bonshommes (âge moyen du groupe : autour de 85 ans) lance sur le marché le CD de l'année — qui plus est, un dis-

que qui respire la sensualité, la vigueur et l'amour de la vie... et qui, pardessus le marché, plaît à toutes les générations !

Le type qui a permis ce petit miracle n'est pas trop jeune non plus. C'est Ry Cooder, le génial guitariste américain, qui a retrouvé les musiciens éparpillés dans la nature et recréé le groupe, ne serait-ce que pour avoir le plaisir de jouer avec eux.



Le Buena Vista Social Club était une institution des années 30, mais même sous Castro, la tradition musicale cubaine continuait à vivre. Les textes avaient changé, cependant, et chantaient la révolution plus que l'amour, comme dans cette très belle chanson dédiée à Camillo, un compagnon du Che mort au combat.

J'y étais en 1974, vacancière étourdie, enivrée par le soleil de Varadero mais surtout par l'idéologie. C'était l'époque où nous trouvions toutes les révolutions sublimes.

En vertu des accords privilégiés du Canada avec l'île de Castro, nous étions parmi les premiers contingents de touristes de pays non-communistes. Nous nous félicitions d'être là où ne pouvaient venir ces salauds d'impérialistes américains, prêtant à peine attention aux privilégiés de la nomenclature soviétique qui logeaient dans de grands hôtels à eux seuls destinés, l'île étant devenue leur terrain de jeu, tout comme elle avait naguère servi aux amis de Batista.

Je sais ce que c'est que l'aveuglement idéologique, pour l'avoir éprouvé (pas trop longtemps ni trop intensément, heureusement). La réalité me crevait les yeux, mais je ne la voyais pas. C'est le phénomène du blocage, qui écarte automatiquement de la pen-



Lysiane GAGNON

sée tout ce qui menacerait de détruire une certitude.

Nous n'avions pas le droit de voyager dans l'île, ni de quitter le périmètre touristique de Varadero. Qu'importe ! les Cubains avaient l'air heureux, non ? Il fallait voir leur sourire quand on leur donnait des briquets Bic, des bas-nylon, des cigarettes...

Il était impossible de trouver les crevettes, les langoustes et les fruits frais si abondants au pavillon cubain de l'Expo 67. Tout cela allait à l'exportation. Qu'importe ! Au moins les Cubains ne mouraient pas de faim, non ?

Le lendemain de notre arrivée, l'un des musiciens de l'hôtel a eu un accident de moto et deux heures après, on l'amputait des deux jambes. J'étais horrifiée : pourquoi l'amputation ? N'y avait-il vraiment rien d'autre à faire ? On m'expliqua que les soins de santé avancés n'existaient pas à Cuba mais que, par contre, les polycliniques assuraient le nécessaire. Bref, personne ne mourait de la grippe, mais pour les interventions sophistiquées, alors là, que peut faire un pauvre petit pays soumis au blocus américain ? L'explication me parut satisfaisante.

Durant les deux jours à La Havane prévus dans le forfait, nous nous étions quand même promenés librement. D'immenses panneaux nous sautaient au visage, portant un slogan qui normalement, aurait dû me faire frissonner : El Partido Es Immortal (le Parti est immortel). Je ne bronchais pas. N'avions-nous pas, nous, le cancer des publicités commerciales ?

Nous regardions les façades lépreuses, les voitures déglinguées, les vitrines vides des

magasins, nous voyions les ménagères compter anxieusement leurs tickets de rationnement, mais par contre on ne voyait pas d'enfants nu-pieds, ni de gens ouvertement misérables. Nous avions pris inconsciemment le parti de ne voir que le bon côté des choses. Ce qui n'allait pas était la faute des États-Unis, point à la ligne.

Je ne me suis guère posé plus de questions quand, le soir, nous sommes allés dans un luxueux club privé ouvert aux touristes et interdit aux Cubains.

Nous sommes rentrés à l'hôtel vers minuit, en autobus. Dans chaque district, des gens sortaient des comités locaux du Parti (le parti qui était immortel et vous suivait jour et nuit). L'assemblée était finie, ils rentraient chez eux, la mine grise et indifférente.

Je les voyais, ces militants, comme les fiers enfants de la Révolution, sans penser qu'ils étaient aussi les chevilles ouvrières du système de surveillance et de délation qui avait été mis en place dans chaque quartier.

J'entendais parler de couples séparés arbitrairement, de conscriptions brutales, de cellules où croupissaient des prisonniers politiques dont le seul crime avait été de critiquer le régime ; j'entendais parler d'effroyables poches de pauvreté dans des zones interdites aux étrangers... Mais on ne fait pas d'omelette sans casser des oeufs, n'est-ce pas ?

Pendant qu'étendus sur la plage, nous louions le régime de Castro, des Cubains bravaient la mort en se jetant à la mer dans des radeaux de fortune. Privés d'élections libres, ces gens votaient avec leurs pieds, avec leur peau, pendant que les touristes flottaient béatement dans le paysage, comme des oiseaux niais et aveugles.

## Répliques

# Le français à Montréal: une question vitale ou un «épouvantail» ?

LOUISE BEAUDOIN

L'auteure est ministre des Relations internationales et ministre responsable de la Francophonie et de la Charte de la langue française.

De l'éditorialiste en chef de *La Presse*, on devrait s'attendre à un minimum de rigueur intellectuelle, laquelle commence par le respect des faits. Dans son éditorial du 2 octobre, monsieur Alain Dubuc a transgressé cette règle élémentaire. Dans la présente réplique, je ne m'abaisserai pas, comme il l'a fait, à des attaques et des injures personnelles sous forme d'amalgame ignoble. Voyons plutôt les faits.

Commentant les constatations et les préoccupations des participants au dernier conseil national du Parti québécois, le 25 septembre dernier, au sujet du déclin appréhendé de la proportion des francophones — la population de langue maternelle française et celle qui parle le plus souvent le français à la maison —, l'éditorialiste les transforme en annonce d'un « combat du Parti Québécois (...) sur la menace que des immigrants trop nombreux font peser sur les francophones « de souche ».

Rien, absolument rien ne justifie cette interprétation. La question à laquelle le débat tenu lors du conseil national du Parti québécois a donné un nouveau relief est celle de la diminution prévisible à court terme, si rien n'est fait pour la contrer, de la proportion des francophones dans le cœur de la région métropolitaine de Montréal, plus particulièrement l'île de Montréal, lieu où se concentre très majoritairement l'immigration au Québec.

À l'égard de l'immigration, la politique du gouvernement québécois est explicitement axée sur l'intégration à la majorité francophone et cela, depuis maintenant quelque trente ans. Elle a trouvé son expression peut-être la plus claire

dans l'Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration du gouvernement Bourassa en 1990. Les militants du Parti québécois, tout comme les membres du gouvernement du Québec, croient, comme le démographe Marc Termote, que dans une perspective d'intégration, il importe que l'île de Montréal compte une masse critique de francophones, c'est-à-dire de personnes dont le français est la langue maternelle et la langue parlée à la maison. Ce faisant, ils ne sont pas plus en voie de définir une « stratégie de l'épouvantail » que ne l'a fait un analyste tel que le professeur Mark V. Levine, de l'Université du Wisconsin.

Au terme de son livre sur *La reconquête de Montréal* (1997), le professeur Levine écrit : « En conclusion, la politique linguistique était nécessaire à la « reconquête » de Montréal, mais la préservation des acquis fragiles de cette reconquête et l'établissement du français comme langue commune exigeront des mesures d'intérêt public dans une variété de domaines. (...) C'est rien de moins que l'avenir du français à Montréal qui est en jeu. » (pp. 385-386). »

Dans mes commentaires au conseil national du Parti québécois,



PHOTOTHÈQUE, La Presse

Louise Beaudoin

tout comme le premier ministre lui-même, je n'ai fait que reprendre, pour l'essentiel, le diagnostic du professeur Levine et les orientations générales qui s'imposent, au-delà de la politique linguistique, en matière de politique d'immigration, de politique familiale et d'aménagement urbain pour redresser la situation. Est-ce là fabriquer un « épouvantail » ?

Pour me confondre, monsieur Dubuc évoque ma référence à l'assimilation des francophones au Canada et au Québec. Pourtant, il connaît les chiffres de Statistique Canada aussi bien que moi. À l'extérieur du Québec, le taux global d'assimilation des francophones à la majorité anglophone est passé de

27 % à 36 %, entre 1971 et 1996. En Ontario, l'évolution a été de 27 % à 39 % ; dans l'Ouest, de 49 % à 65 % ; même au Nouveau-Brunswick, il se maintient à 8 % entre les deux dates en dépit de la politique officielle de bilinguisme (de telle sorte qu'il ne reste hélas ! que 629 531 francophones hors-Québec dont le français est toujours la langue d'usage, soit 2,9 % de la population canadienne hors-Québec). Quant au Québec, citant de nouveau le professeur Levine, « l'anglais demeure une force assimilatrice dans les années 1990 », notamment, souligne-t-il, dans l'ouest de l'île de Montréal (p. 362). Pour monsieur Dubuc comme pour Jean Chrétien, sans doute « l'assimilation est une réalité de la vie » (*Le Devoir*, 29 avril 1999).

À propos de l'amalgame proposé par monsieur Dubuc, je n'y vois qu'une intention perfide, destinée à miner la crédibilité d'une politique linguistique en tout point fidèle aux objectifs de la Charte de la langue française à laquelle sont attachés la très grande majorité de nos concitoyens québécois. Je suis en mesure d'en faire la démonstration chaque fois que cela est nécessaire ou opportun — en tout respect pour mes critiques, ceux de *La Presse* comme ceux de *The Gazette*. À la référence française retenue par monsieur Dubuc, qui me répugne totalement, je substitue le témoignage de Jean Daniel, directeur du *Nouvel Observateur*, proche de ma propre sensibilité, affirmant au sujet du Québec que « ce peuple existe, il est vivant, (...) il est démocrate et non violent, il parle notre langue et veut continuer à le faire » (no 1716, le 25 septembre 1997).

La troisième, c'est l'utilisation à des fins politiques de la question linguistique. C'est vous-même, Mme Beaudoin, qui avez rapidement profité de la situation pour conclure à nécessité de la souveraineté et pour pourfendre le fédéralisme dans cette phrase d'anthologie, que je recite pour la postérité : « N'oubliez pas que le fédéralisme est une machine à assimiler les francophones, hors Québec comme au Québec. » Soit dit en passant, le spécialiste du développement urbain Marc V. Lévine, derrière lequel vous vous réfugiez tout au long de cette lettre, dit que l'« anglais » est une force assimilatrice dans le west-island, ce que nous savons tous, et pas le « fédéralisme ».

La phrase de Jean Daniel que vous citez en conclusion n'était pas une apologie de votre gouvernement, mais bien une apologie du Québec français. Le dossier de la langue n'appartient pas au Parti québécois, car le désir de voir le français progresser et s'épanouir, la volonté de prendre les moyens pour que son pouvoir d'attraction augmente encore, est un objectif commun que nous partageons tous. C'est justement parce que l'avenir de la langue est si précieux que nous ne voulons pas de ces acacul politiques et de ces dérapages partisans qui rapetissent le français et qui nous rapetissent tous.

A.D.

## Situation réelle

MARIO BEAULIEU

Nous publions des extraits d'une lettre que nous a fait parvenir le président du Parti québécois de la région de Montréal-Centre.

Le 2 octobre, l'éditorialiste en chef de *La Presse*, Alain Dubuc, y allait d'une charge à fond de train contre les « radicaux du PQ », et contre ceux qu'il décrie être « deux spécialistes connus pour leur approche doctrinaire », soit le démographe Marc Termote, de l'INRS-Urbanisation, et le mathématicien Charles Castonguay, de l'Université d'Ottawa. Dans sa liste noire, il incluait également Lucien Bouchard, jugé complice, de même que la ministre responsable de la Charte de la langue française, Louise Beaudoin, qui échappa des assauts les plus déchaînés.(...)

Les péquistes de Montréal-Centre, eux-mêmes multiethniques, ont répété à maintes reprises, notamment par communiqué le 26 août, que notre position « n'implique nullement de pousser les gens à ne plus utiliser leur langue maternelle à la maison, mais que chez ceux qui choisissent d'effectuer un tel changement, la proportion de transferts linguistiques permette à la population francophone de maintenir son poids démographique ». L'augmentation de la proportion des allophones est un phénomène normal qui se produit dans à peu près toutes les grandes métropoles nord-américaines. Dans la plupart des cas, il n'occasionne pas de difficultés d'intégration linguistique, car la presque totalité des transferts linguistiques se font vers la langue de la majorité. Par exemple, dans le reste du Canada, 99,3% des transferts linguistiques se font vers l'anglais.

Cependant, au Québec, parmi les allophones qui abandonnent leur langue maternelle pour une autre langue d'usage à la maison, 60 % choisissent l'anglais. Cette proportion grimpe à 75 % sur l'île de Montréal. Selon le recensement de 1996, les transferts linguistiques permettaient aux anglophones de langue maternelle d'augmenter leur nombre de locuteurs (langue parlée à la maison) de 22,5 %, alors que les francophones ne parvenaient qu'à obtenir un maigre gain de 1,5 %. (...) Tous les peuples détiennent le droit fondamental d'établir des conditions permettant d'assurer la survie et l'épanouissement de leur langue et leur culture publique commune. Ce principe est probablement accepté par l'ensemble des Québécoises et Québécois, peu importe leurs allégeances politiques, leurs origines ou leur langue. Mais tant que nous laisserons le champ libre à ceux qui diffusent le message voulant que la situation de la langue française soit au beau fixe et que la législation linguistique québécoise relève de la xénophobie, ce sont autant d'obstacles au rapprochement qui seront maintenus. Il faut oser faire le vrai débat de fond. (...)

Je comprends sans mal que vous ayez été blessée par mon éditorial. Toutefois, si j'ai écrit que vos positions linguistiques vous situaient plus près du Front national que du Parti socialiste, ce n'est pas à la légère, mais bien parce que des principes fondamentaux sont en jeu, que vous-même et votre parti êtes en train de transgresser. Et c'est parce que ces enjeux sont fondamentaux que je vous fais cette longue réponse.

Vous vous objectez à mon interprétation voulant que les inquiétudes du Conseil national du Parti québécois face à la possibilité que les francophones deviennent minoritaires sur l'île de Montréal exprime un réflexe de peur face à l'immigration. Mais pourtant, aucune autre interprétation n'est possible parce que la réduction de la proportion des francophones ne tient ni à l'assimilation des francophones, ni à un regain de la communauté anglophone, mais bien au fait que la part des allophones sera de plus en plus importante. Le facteur déterminant de ce nouvel équilibre linguistique, c'est l'immigration.

Je sais bien que le Parti québécois n'est pas un parti xénophobe. Mais quand vous abordez un dossier qui, par définition, pose la question de l'immigration et de la place des immigrants, votre devoir sacré de politiciens responsables est de ne pas ouvrir la porte au racisme et à la

xénophobie, de tout faire pour éviter des dérapages toujours possibles. Vous ne l'avez pas fait. Lors de ce week-end du conseil national, vous avez, au contraire, commis trois impardonnables glissements.

Le premier, c'est d'avoir choisi d'amorcer une réflexion sur la langue, non pas dans le cadre de vos activités de gouvernement, ni dans un débat public, mais dans l'atmosphère plus primaire et plus exaltée d'une activité partisane, où la sérénité du débat et l'intelligence de la réflexion étaient compromises par la lutte de factions au sein de votre parti, l'activisme des radicaux du PQ sur cette question étant bien connu, et par la palette bien limitée des spécialistes que vous avez invités.

Le second, c'est d'avoir choisi de traiter de cette question, qui mérite réflexion, sur le mode des émotions. Le conseil national a choisi, pour cristalliser ce débat, d'utiliser le terme de « déclin », chargé d'émotions, et de dramatiser le débat par une résolution qui demande « d'admettre sans ambiguïté que la langue française est en déclin à court terme sur l'île de Montréal et à moyen terme dans l'ensemble du Québec ». Des termes qui ne visent pas à sensibiliser, mais à susciter les inquiétudes, à jouer sur les peurs dans un débat où les explosions sont toujours possibles.

# La Chine, de Mao à McDo

## Alain Peyrefitte trace le bilan humain des 50 ans du régime communiste chinois



LES SAGAS DU XXÈ SIÈCLE  
ENTREVUE

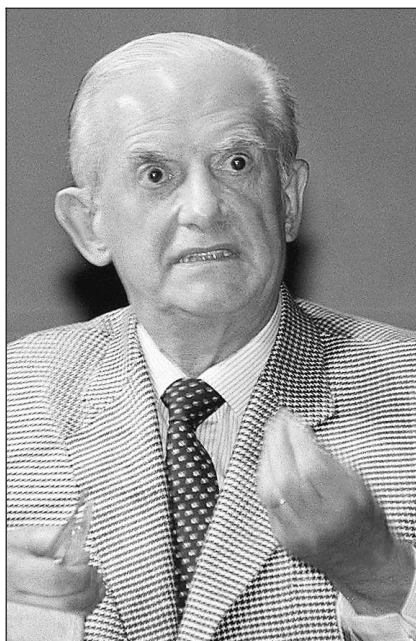


PHOTO AFP

Dans le cadre de ses projets de l'an 2000, La Presse vous propose à compter d'aujourd'hui une grande série rétrospective, les Sagas du XX<sup>e</sup> siècle, qui aborde différents thèmes qui ont marqué les 100 dernières années. Jusqu'à la fin de l'année, tous les samedis, nous allons nous intéresser aux idées politiques, aux phénomènes sociaux, à l'urbanisme, aux arts, aux communications, aux sciences. Chaque saga consiste en deux éléments : une entrevue de fond avec un spécialiste du thème abordé et une chronologie illustrée. Aujourd'hui, nous vous présentons la Saga du communisme, « la dernière grande idéologie du siècle », avec la collaboration exceptionnelle d'Alain Peyrefitte. Bonne lecture.



Mao Zedong et Deng Xiaoping.

MICHEL MAROIS

**M**embre de l'Académie française, plusieurs fois ministre dans des gouvernements de droite, délégué de la France aux Nations unies, auteur de plusieurs livres sur la Chine, Alain Peyrefitte a toujours montré un intérêt profond pour l'Empire du milieu, où il a séjourné une quinzaine de fois. À près de 75 ans, celui qui est encore conseiller municipal de Provins, sénateur de Seine-et-Marne et président du comité éditorial du *Figaro* ne pouvait demeurer silencieux à l'occasion du cinquantième anniversaire de la prise du pouvoir par Mao Zedong.

Beaucoup sollicité, il nous a quand même accordé une longue entrevue téléphonique plus tôt cette semaine. Empreints d'une nostalgie certaine, ses propos sont ceux d'un homme qui a entretenu un rapport direct, très concret, avec le communisme, même s'il a toujours été dans le camp opposé. Ces propos traduisent également les réflexions d'un témoin du siècle, qui sait nuancer les analyses ponctuelles de cette fin de siècle à la lumière d'une longue expérience.

*Alain Peyrefitte, comment peut-on résumer à grands traits l'histoire du régime communiste en Chine ?*

Le cinquantenaire du communisme en Chine, ce n'est évidemment pas seulement la journée de l'anniversaire ; ce sont 50 longues années, un demi-siècle. Or, ce demi-siècle a été en Chine extraordinairement mouvementé. Il comporte des aller-retour, des virages, des tournants en épingle à cheveu et il comporte avant tout, si on veut voir les choses d'un peu haut, deux périodes : la période qui a été dominée par Mao Zedong et celle qui a été dominée par Deng Xiaoping.

La période de Mao Zedong commence le 1<sup>er</sup> octobre 1949, par la proclamation de la République populaire de Chine, à la suite d'une longue guerre civile, terriblement coûteuse en vies humaines, et elle se termine, non pas avec la mort de Mao, mais avec ce qu'on a appelé la mise à l'écart de la Bande des quatre, c'est-à-dire des supermaosites, des hypermaosites qui faisaient la garde rapprochée de Mao et qui étaient, en quelque sorte, ses hommes liges.

Pendant cette première période, qui va donc de 1949 à novembre 1976 et qui dure près de 30 ans, l'influence de Mao est écrasante et deux idées dominent.

La première, c'est la survie, car, en 1949, en Chine, on va de famine en famine, de catastrophe en catastrophe — des catastrophes naturelles contre lesquelles on ne peut rien faire, comme par exemple des invasions de sauterelles qui réduisent des régions entières à la disette parce que la récolte est perdue. Avec Mao, on va passer du sous-développe-

ment le plus misérable — la Chine était l'un sinon le pays le plus sous-développé du monde —, à une situation où, en 1976 ou 1977, on avait dominé la famine pour accéder à une situation de pauvreté partagée.

La seconde chose, qui est inoubliable pour les Chinois et difficilement compréhensible pour nous autres occidentaux, c'est que Mao est celui qui apparaît aux Chinois comme leur ayant donné la liberté. Je veux dire la liberté collective, l'indépendance. Jusque-là, c'est-à-dire de 1840, de la première guerre de l'opium, jusqu'en 1949, pendant 110 ans donc, la Chine a été ou a eu le sentiment d'être colonisée par ces affreux colonialistes que nous étions et qui se livraient au partage du melon, comme on dit là-bas, c'est-à-dire qu'ils découpaient des tranches de Chine comme on découpe un melon.

À partir de 1949, pour la première fois depuis 110 ans, Mao a donné aux Chinois le sentiment qu'ils étaient collectivement libres, c'est-à-dire qu'ils avaient conquis leur indépendance nationale. Et il a aussi comblé leur fierté nationale. Il faut se rappeler de l'allégresse des Chinois de Chine, mais aussi de l'étranger, quand la première bombe atomique chinoise a explosé, et quand, plus tard, la première bombe thermonucléaire chinoise a explosé. La fierté collective a remplacé ce sentiment d'humiliation profonde que les Chinois éprouvaient depuis 110 ans et ça, c'est inoubliable pour eux.

On ne verra pas un Chinois cracher sur la tombe de Mao et il n'y a pas de « déstalinisation », de démaositation en Chine. Le Staline chinois est toujours là, son portrait règne toujours sur la place Tienanmen parce que c'est grâce à lui que l'Empire du milieu a retrouvé sa puissance. Ça, les Chinois ne l'oublieront pas.

La deuxième période est celle de Deng Xiaoping. Ce qui est curieux, c'est qu'à nos yeux d'occidentaux, la Chine de Deng Xiaoping a conquis ses galons de pays développé, s'est rapprochée de nous et possède donc un plus grand mérite. Aux yeux des Chinois, par contre, la Chine de Mao garde tout son mérite.

Deng Xiaoping a lui aussi eu du mérite parce qu'il a eu le courage d'ouvrir la Chine à l'extérieur. Il l'a d'ailleurs tellement bien ouverte, qu'il lui a assuré une prospérité fabuleuse. Au mois de décembre 1978, il y a un peu plus de 20 ans, il a entraîné la Chine, après le troisième plénum du XI<sup>e</sup> congrès, vers l'ouverture au monde, vers la modernisation, vers la reconnaissance du marché qui était jusque-là complètement contraire au dogme marxiste.

Il a donc fait un tête-à-queue idéologique et politique, et il a fait appel aux capitaux étrangers qui sont venus en foule, selon la formule des *joint venture*, où des capitaux purs investis en Chine contre l'assurance d'excellents revenus ont procuré au pays un formidable boum économique. En moyenne, pen-

dant ces 20 ans, la Chine a connu une croissance de 10 % par an. Quand on pense que nous sommes enchantés, dans les pays occidentaux, quand notre croissance économique atteint 2 % ou 3 %, il y a de quoi rêver...

*La deuxième période n'a-t-elle pas aussi été celle au cours de laquelle l'idéologie communiste s'est vidée de son contenu ?*

L'idéologie communiste du régime chinois est effectivement devenue une coquille vide. Les Chinois ont conservé pendant longtemps du respect pour Mao, pour le côté épique de sa vie dans laquelle ils voyaient un héros, un sage et un saint.

Ils ont appris depuis qu'il n'était pas un saint — pas même un petit saint, pas du tout — grâce aux confidences de son médecin qui a révélé qu'il avait des valets roses au soir de sa vie.

Ils ont appris aussi, et surtout, que Mao Zedong avait pris l'initiative de cette révolution culturelle qui fut une horreur et de laquelle les Chinois conservent aujourd'hui le souvenir d'une erreur tragique.

Malgré cela, on pardonne tout à Mao parce qu'il a été celui qui a éloigné les famines — bien qu'il en ait causé des terribles, avec des dizaines de millions de morts, peut-être 20 ou 30 millions de morts, à l'occasion du Grand bond en avant. Il s'agissait d'une sorte d'explosion d'utopie, alors que Mao avait imaginé faire du métal dans les cours de ferme en établissant des hauts fournaux à l'échelle de tous les villages. Cette utopie folle a complètement déglingué la machine de sorte qu'une famine comme on en avait rarement vu en Chine — bien qu'on en ait vu beaucoup et de terribles — a sévi sur la Chine pendant l'année 1960.

Lorsque Mao a quitté le pouvoir, en 1976, on peut dire qu'à ce moment-là, il avait amené la Chine à un niveau décent, à un niveau où les Chinois étaient fiers de se serrer la ceinture.

Les Chinois avaient alors le sentiment qu'ils croyaient tous la même chose. L'idéologie les avait en quelque sorte enchantés, ils en avaient été gavés — un peu comme on gave des canards ou des oies —, et ils partageaient cette idéologie. Dans ce contexte, la mort de Mao a été ressentie comme une grande douleur collective. Même les sceptiques ont versé des larmes, car c'était un totem qui s'effondrait.

Par contre, la mort de Deng Xiaoping est passée pratiquement inaperçue, bien qu'il ait amené à la Chine la prospérité et un enrichissement inouï.

*Vous avez souvent exprimé l'idée que le recul de l'idéologie communiste laissait un grand vide idéologique en Chine, le régime ayant écrasé et détruit l'idéologie traditionnelle érigée au cours des siècles, voire des millénaires précédents. Quelles références*

*idéologiques reste-t-il aux Chinois ?*

Du temps de Mao, on avait convaincu les Chinois de l'efficacité miraculeuse de l'idéologie marxiste-léniniste. Elle avait permis de vaincre les famines, d'acquiescer l'indépendance nationale, de retrouver la fierté collective. Cette confiance aveugle explique d'ailleurs la Révolution culturelle, ce délire collectif, une sorte d'hystérie collective, qui consistait non seulement à appliquer au pied de la lettre, avec une grande sauvagerie, les préceptes de Marx, de Lénine et de Trotski, mais encore à l'exporter partout dans le monde. Mao avait dit : la révolution se répandra sur le monde comme le feu se répand sur la prairie.

Je me souviens qu'en mai 1968, alors que jusque-là les Chinois avaient eu beaucoup de respect pour le général de Gaulle — qui avait été le premier à reconnaître le régime de Mao —, les gardes rouges avaient défilé dans les rues de Pékin en scandant qu'ils allaient écraser la « tête de chien de de Gaulle », ce qui avait amené le général à dire : « Tiens, c'est la première fois que des Pékinois me traitent de chien... »

Cela montre combien l'idéologie communiste était devenu une sorte de folie collective. Mais au moins, les Chinois avaient quelque chose à quoi ils se raccrochaient, ils croyaient tous la même chose ou faisaient semblant d'y croire. Maintenant, l'idéologie communiste a effacé l'idéologie confucéenne et maintenant, il ne reste plus grand chose. Les Chinois sont confrontés à une sorte de vide assez vertigineux. Faute de valeurs de référence, ils ne croient plus en rien.

*Dans ce contexte, quel est, selon vous, le bilan personnel qu'un Chinois, disons un homme de votre âge, peut tracer de l'expérience communiste dans son pays.*

Je crois que le bilan que tracent les Chinois restés en Chine est beaucoup plus indulgent que nous ne l'imaginons. Un homme qui a dépassé 70 ans, comme c'est mon cas, se souvient que, quand il avait 20 ans, il n'était pas assuré de sa nourriture, il n'était pas sûr d'arriver au bout de l'année, pas même sûr d'avoir de quoi manger le lendemain. Cette misère sous-jacente a disparu et c'est un immense changement en soi-même.

Les Chinois n'ont pas conquis la liberté individuelle que nous connaissons en Occident, mais ils ont conquis la fierté collective d'eux-même, ce qui est considérable. Car ils sont fiers d'eux-même et ils ont la certitude qu'il sont en train de redevenir et qu'ils redeviendront au cours du siècle prochain la première puissance du monde, suivant la tradition pluri-millénaire de la Chine.

Ceci dit, ils ne se plaignent pas de leur américanisation. Pour le dire en un mot, ils sont passés de Mao à McDo et ils en sont bien contents.

Plus

# LES SAGAS DU XX<sup>E</sup> SIÈCLE

## LE COMMUNISME

# 1900-2000



# La dernière idéologie

De Moscou à Pékin, de Paris à Mogadiscio ou Cuba, le communisme a incarné à la fois l'espoir d'un monde nouveau et le cauchemar d'un système totalitaire et meurtrier. Véritable alternative politique, économique, sociale et culturelle, le communisme a constitué la dernière grande idéologie du siècle et il reste souvent considéré comme une voie de salut dans les pays où la libéralisation des régimes n'a pas procuré la prospérité que tous attendaient.

## 1900-1924 La révolution en marche

**1898.** Fondation du Parti ouvrier social démocrate de Russie — POSDR — d'inspiration marxiste qui veut s'appuyer sur la classe ouvrière pour faire triompher la révolution socialiste.

**1902.** Dans *Que faire ?*, Lénine théorise la nécessité d'une organisation de révolutionnaires professionnels.

**1903.** Scission au sein du POSDR entre les Bolcheviks, l'aile gauche majoritaire, et les Mencheviks, minoritaires.

**1904.** L'Allemande Rosa Luxemburg, dans *Questions d'organisation de la social-démocratie allemande russe*, critique le centralisme et le rôle moteur du parti théorisés par Lénine.

**1905.** Première vague révolutionnaire en Russie.

**1917.** En Russie, révolution de février : effondrement du régime tsariste sous la pression populaire. Publication de *L'État et la Révolution* : Lénine aspire à la société

communiste, sans classes ni État, mais juge nécessaire la construction d'un État fort dans la période transitoire du socialisme. En octobre, prise de pouvoir des Bolcheviks guidés par Lénine et ébauche d'un État prolétarien. Création d'une académie révolutionnaire par les peintres russes Marc Chagall, commissaire des Beaux-Arts de Vitebsk, et Kazimir Malevitch.

**1918.** Le poète Malakowski et l'écrivain Maxime Gorki, fondateurs du courant futuriste russe, sont les chantres de la révolution.

**1919.** En Allemagne, assassinats de Rosa Luxemburg et Karl Liebknecht, fondateurs du Parti communiste allemand. Création à Moscou de la III<sup>e</sup> Internationale communiste, ou Komintern, chargée d'organiser la révolution dans tous les pays. En Hongrie, des conseils ouvriers, guidés par Bela Kun, déclarent la dictature du prolétariat.

**1920.** Lénine fixe 21 conditions d'adhésion à la III<sup>e</sup> Internationale qui entraînent la scission, en France et en Italie, des partis socialistes et la naissance de partis communistes.

**1921.** En Russie, Lénine lance la Nouvelle Politique économique, concession provisoire au capitalisme. Création des partis communistes chinois, espagnol et tchèque, et du Parti communiste du Canada, qui devient parti légal en 1924. Interdit en 1939, il se transforma de 1943 à 1959 en Parti ouvrier-progressiste.

**1922.** Création de l'Union des républiques socialistes soviétiques (URSS). Le Komintern force les deux factions rivales du Parti communiste américain à fusionner.

**1924.** Mort de Lénine et lutte de succession entre Léon Trotski, partisan de l'internationalisation de la révolution, et Joseph Staline, favorable «au socialisme dans un seul pays».



STALINE



LÉNINE

## 1925-1945 L'ère stalinienne

**1925.** Dans son film *Le Cuirassé Potemkine*, le cinéaste soviétique Sergueï Eisenstein glorifie l'esprit de la révolution prolétarienne.

**1926.** Dans *L'Analyse des classes de la société chinoise*, le communiste chinois Mao Zedong développe une version rurale du marxisme et de la révolution. Emprisonné, Antonio Gramsci, secrétaire général du Parti communiste italien, écrit ses *Cahiers de prison* : le communisme doit s'adapter aux spécificités de l'Europe occidentale.

**1927.** Exclusion de Trotski du Parti communiste d'Union soviétique : Staline concentre tous les pouvoirs.

**1929.** En URSS, premier plan quinquennal d'industrialisation massive, symbole du dirigisme économique soviétique.

**1930.** Collectivisation forcée des terres en URSS : près de deux millions de paysans sont envoyés au «Goulag».

**1934.** Mao Zedong et les communistes chinois, pourchassés par les nationalistes de Tchang Kaï-chek, entament leur «Longue Marche».

**1936.** En URSS, nouvelle constitution : fin de la lutte des classes, suffrage universel, officialisation de l'URSS comme État socialiste. Début des grands procès de Moscou — épuration systématique, dans tous les corps de l'État, des opposants à Staline: près de 700 000 personnes sont exécutées, plusieurs millions déportées.

Constitution des Brigades internationales communistes pour soutenir les républicains espagnols. Dans *Retour d'URSS*, l'écrivain français André Gide dénonce le stalinisme comme un totalitarisme qui écrase l'individu.

**1938.** Trotski fonde la IV<sup>e</sup> Internationale.

**1939.** Signature du Pacte germano-soviétique,

pacte de non-agression entre Staline et Hitler. Prokofiev met en musique *Une Ode à Staline*.

**1940.** Trotski est assassiné au Mexique par un agent du Komintern.

**1941.** L'Allemagne envahit l'URSS qui entre en guerre aux côtés des alliés.

**1944.** Les communistes prennent le pouvoir en Yougoslavie avec Tito.

**1945.** États-Unis: la commission de la Chambre sur les activités antiaméricaines (HUAC) devient permanente. En sep-

tembre, la défection d'Igor Gouzenko, fonctionnaire à l'ambassade d'URSS à Ottawa, conduit à la tenue, le 5 février 1946, d'une commission royale d'enquête sur un réseau d'espionnage soviétique au Canada. Parmi les condamnés figure Fred Rose, le premier député communiste du pays élu en 1943 dans la circonscription de Montréal-Cartier sous la bannière des Travailleurs progressistes.

**1946-1979  
L'Empire communiste à son apogée**

**1946.** En France, le Parti communiste remporte les élections législatives. Multiplication des démocraties populaires à l'Est : régimes communistes en Bulgarie et en Albanie.

**1947.** Régimes communistes en Pologne et en Roumanie. Création à Moscou du Kominform, en remplacement du Komintern. D'octobre à novembre, l'HUAC tient des audiences sur la pénétration communiste à Hollywood. Dix personnalités qui ont refusé de répondre aux questions, sont condamnés, en avril 1948, à cinq ans de prison pour outrage au Congrès.

**1948.** Régimes communistes en Tchécoslovaquie et en Hongrie. Tito refuse la direction unique du monde socialiste par l'URSS : la Yougoslavie est exclue du Kominform et ouvre la voie à un socialisme autonome. Douze dirigeants du PC américain sont inculpés de complot en juillet. Ils seront condamnés à cinq ans de prison le 14 octobre 1949. En août, Alger Hiss comparait devant l'HUAC pour espionnage au profit de l'URSS. Il sera condamné à cinq ans de prison pour faux témoignage le 25 janvier 1950.

**1949.** La République démocratique d'Allemagne, communiste, est proclamée en réponse à la création de la République fédérale d'Allemagne par les Occidentaux. Victoire communiste et proclamation par Mao Zedong de la République populaire de Chine. L'URSS fait exploser sa première bombe atomique : début de la course aux armements entre l'URSS et les É.-U.

**1950.** Guerre de Corée : les deux blocs s'affrontent par Corée du Nord et Corée du Sud interposées. Le sénateur de Wisconsin, Joseph McCarthy, lance sa «chasse aux sorcières» qu'il mènera jusqu'en 1954 à la tête de sa sous-commission permanente d'enquêtes.

**1951.** Dans *Les Origines du totalitarisme*, la philosophe allemande Hanna Arendt est la première à définir le communisme comme un véritable totalitarisme. Reprise en mars des audiences de l'HUAC sur Hollywood. Délations en série et liste noire de quelque 300 noms. Charlie Chaplin, Jules Dassin, Joseph Losey et Abraham Polonsky, entre autres, sont contraints à s'exiler. Le 9 avril, les époux Julius et Ethel Rosenberg sont condamnés pour espionnage au profit de l'URSS. Ils seront exécutés le 19 juin 1953.

**1953.** Mort de Staline : le monde communiste pleure le «petit père des peuples».

**1955.** En réponse à la création de l'OTAN — Organisation du Traité de l'Atlantique Nord —, les pays du bloc de l'Est signent un pacte d'assistance mutuelle —

le Pacte de Varsovie — sous tutelle soviétique.

**1956.** Nikita Krouchtchev, premier secrétaire du Parti communiste soviétique, annonce la déstalinisation: fin du culte de la personnalité, détente internationale et dissolution du Kominform. À Budapest, l'armée soviétique écrase la révolte populaire. Le premier ministre hongrois, Imre Nagy, qui a dénoncé le Pacte de Varsovie sera exécuté.

**1957.** Lancement du Spoutnik soviétique, premier satellite artificiel.

**1958.** En Chine, échec de la politique dite du «Grand Bond en avant»: chute de la production agricole entraînant la mort de 20 millions de personnes.

**1959.** À Cuba, le communiste Fidel Castro chasse le dictateur Batista du pouvoir.

**1961.** Construction du mur de Berlin.

**1962.** Crise des fusées de Cuba : la guerre est évitée de justesse et l'ère de la détente peut commencer.

**1963.** Rupture sino-soviétique qui consacre les divergences idéologiques entre les communistes chinois et soviétiques.

**1965.** Ernesto «Che» Guevara, ancien compagnon d'armes de Fidel Castro, quitte Cuba pour organiser la guerre révolutionnaire en Amérique latine. Coup d'État militaire en Indonésie : 500 000 communistes sont assassinés.



FIDEL CASTRO

## 1966-1979 Le déclin

**1966.** Début de la Révolution culturelle en Chine pour «relever l'esprit révolutionnaire des masses».

**1968.** En Tchécoslovaquie, tentative d'Alexandre Dubcek d'instaurer «un socialisme à visage humain»; les forces du Pacte de Varsovie écrasent le Printemps de Prague.

**1974.** Le «grand frère soviétique» s'impose sur le continent africain : régime communiste en Éthiopie et signature d'un traité de coopération et d'amitié entre l'URSS et la Somalie. «Révolution des œillets» au Portugal: le Parti communiste

devient la première force politique du pays. Dans *L'Archipel du Goulag* le Soviétique Alexandre Soljenitsyne dénonce l'univers concentrationnaire soviétique.

**1975.** Avancées communistes en Asie : victoire des Khmers rouges de Pol Pot au Cambodge et instauration d'un régime de terreur ; victoire définitive d'Ho Chi Minh au Vietnam ; victoire du Parti communiste laotien.

**1976.** En Angola, victoire des communistes d'Agostinho Neto. Mort de Mao: Deng Xiaoping lui succédera, marquant la victoire de la modernisation économique contre le «tout idéologique» des radicaux maoïstes.

**1979.** Intervention des troupes soviétiques en Afghanistan pour soutenir le régime communiste.

**1979-2000  
Du crépuscule au postcommunisme**

**1980.** En URSS, Andreï Sakharov, Prix Nobel de physique est assigné à résidence à Gorki, ville interdite aux étrangers, pour avoir critiqué le régime.

**1981.** Le général Jaruzelski décrète «l'état de guerre» en Pologne pour répondre aux grèves ouvrières et à la naissance du syndicat Solidarnosc. Victoire de la gauche aux élections présidentielles en France : participation de ministres communistes au gouvernement.

**1983.** Le leader de Solidarnosc, Lech Walesa, est Prix Nobel de la paix.

**1985.** Arrivée au pouvoir de Mikhaïl Gorbatchev : début de la perestroïka (restructuration) et de la glasnost (transparence).

**1989.** Effondrement des régimes communistes en Hongrie ; en Pologne ; en Allemagne de l'Est ; en Tchécoslovaquie et en Roumanie. En Chine : sur la place Tiananmen, répression sanglante du mouvement de contestation étudiant.

**1990.** Élections libres dans les ex-démocraties populaires : victoire de l'Alliance pour l'Allemagne en RDA, du Forum démocratique en Hongrie, de l'Union démocratique de Franjo Tudjman en Croatie. En Bulgarie, victoire électorale de l'ex-Parti communiste.

**1991.** Dissolution du Pacte de Varsovie. Dissolution de l'URSS. Le PC italien devient le Parti démocratique de gauche (PDS).

**1995.** Rétablissement des relations diplomatiques entre le Vietnam et les États-Unis.

**1997.** En Chine, mort de Deng Xiaoping: Jiang Zemin poursuit les réformes avec le développement des «zones économiques spéciales» Shenzhen, Zhuhai et Shantou.

**1998.** Visite du pape Jean-Paul II à Cuba.

**1999.** 50e anniversaire de la République populaire de Chine.

Sources : Le Livre Noir du communisme, collectif, Bouquins Robert Laffont; 1917 - La Russie en révolution, Nicolas Werth, Gallimard; Le Communisme des origines à la chute, Presses de la cité; Histoire des démocraties populaires, François Fejtő, Le Seuil; Histoire du communisme 1917-1945, Éditions Jannink.

© La Presse, équipe des projets spéciaux / World media.

**1979-2000  
Du crépuscule au postcommunisme**

**1980.** En URSS, Andreï Sakharov, Prix Nobel de physique est assigné à résidence à Gorki, ville interdite aux étrangers, pour avoir critiqué le régime.

**1981.** Le général Jaruzelski décrète «l'état de guerre» en Pologne pour répondre aux grèves ouvrières et à la naissance du syndicat Solidarnosc. Victoire de la gauche aux élections présidentielles en France : participation de ministres communistes au gouvernement.

**1983.** Le leader de Solidarnosc, Lech Walesa, est Prix Nobel de la paix.

**1985.** Arrivée au pouvoir de Mikhaïl Gorbatchev : début de la perestroïka (restructuration) et de la glasnost (transparence).

**1989.** Effondrement des régimes communistes en Hongrie ; en Pologne ; en Allemagne de l'Est ; en Tchécoslovaquie et en Roumanie. En Chine : sur la place Tiananmen, répression sanglante du mouvement de contestation étudiant.

**1990.** Élections libres dans les ex-démocraties populaires : victoire de l'Alliance pour l'Allemagne en RDA, du Forum démocratique en Hongrie, de l'Union démocratique de Franjo Tudjman en Croatie. En Bulgarie, victoire électorale de l'ex-Parti communiste.

**1991.** Dissolution du Pacte de Varsovie. Dissolution de l'URSS. Le PC italien devient le Parti démocratique de gauche (PDS).

**1995.** Rétablissement des relations diplomatiques entre le Vietnam et les États-Unis.

**1997.** En Chine, mort de Deng Xiaoping: Jiang Zemin poursuit les réformes avec le développement des «zones économiques spéciales» Shenzhen, Zhuhai et Shantou.

**1998.** Visite du pape Jean-Paul II à Cuba.

**1999.** 50e anniversaire de la République populaire de Chine.

Sources : Le Livre Noir du communisme, collectif, Bouquins Robert Laffont; 1917 - La Russie en révolution, Nicolas Werth, Gallimard; Le Communisme des origines à la chute, Presses de la cité; Histoire des démocraties populaires, François Fejtő, Le Seuil; Histoire du communisme 1917-1945, Éditions Jannink.

© La Presse, équipe des projets spéciaux / World media.

**1979-2000  
Du crépuscule au postcommunisme**

**1980.** En URSS, Andreï Sakharov, Prix Nobel de physique est assigné à résidence à Gorki, ville interdite aux étrangers, pour avoir critiqué le régime.

**1981.** Le général Jaruzelski décrète «l'état de guerre» en Pologne pour répondre aux grèves ouvrières et à la naissance du syndicat Solidarnosc. Victoire de la gauche aux élections présidentielles en France : participation de ministres communistes au gouvernement.

**1983.** Le leader de Solidarnosc, Lech Walesa, est Prix Nobel de la paix.

**1985.** Arrivée au pouvoir de Mikhaïl Gorbatchev : début de la perestroïka (restructuration) et de la glasnost (transparence).

**1989.** Effondrement des régimes communistes en Hongrie ; en Pologne ; en Allemagne de l'Est ; en Tchécoslovaquie et en Roumanie. En Chine : sur la place Tiananmen, répression sanglante du mouvement de contestation étudiant.

**1990.** Élections libres dans les ex-démocraties populaires : victoire de l'Alliance pour l'Allemagne en RDA, du Forum démocratique en Hongrie, de l'Union démocratique de Franjo Tudjman en Croatie. En Bulgarie, victoire électorale de l'ex-Parti communiste.

**1991.** Dissolution du Pacte de Varsovie. Dissolution de l'URSS. Le PC italien devient le Parti démocratique de gauche (PDS).

**1995.** Rétablissement des relations diplomatiques entre le Vietnam et les États-Unis.

**1997.** En Chine, mort de Deng Xiaoping: Jiang Zemin poursuit les réformes avec le développement des «zones économiques spéciales» Shenzhen, Zhuhai et Shantou.

**1998.** Visite du pape Jean-Paul II à Cuba.

**1999.** 50e anniversaire de la République populaire de Chine.

Sources : Le Livre Noir du communisme, collectif, Bouquins Robert Laffont; 1917 - La Russie en révolution, Nicolas Werth, Gallimard; Le Communisme des origines à la chute, Presses de la cité; Histoire des démocraties populaires, François Fejtő, Le Seuil; Histoire du communisme 1917-1945, Éditions Jannink.

© La Presse, équipe des projets spéciaux / World media.

**1979-2000  
Du crépuscule au postcommunisme**

**1980.** En URSS, Andreï Sakharov, Prix Nobel de physique est assigné à résidence à Gorki, ville interdite aux étrangers, pour avoir critiqué le régime.

**1981.** Le général Jaruzelski décrète «l'état de guerre» en Pologne pour répondre aux grèves ouvrières et à la naissance du syndicat Solidarnosc. Victoire de la gauche aux élections présidentielles en France : participation de ministres communistes au gouvernement.

**1983.** Le leader de Solidarnosc, Lech Walesa, est Prix Nobel de la paix.

**1985.** Arrivée au pouvoir de Mikhaïl Gorbatchev : début de la perestroïka (restructuration) et de la glasnost (transparence).

**1989.** Effondrement des régimes communistes en Hongrie ; en Pologne ; en Allemagne de l'Est ; en Tchécoslovaquie et en Roumanie. En Chine : sur la place Tiananmen, répression sanglante du mouvement de contestation étudiant.

**1990.** Élections libres dans les ex-démocraties populaires : victoire de l'Alliance pour l'Allemagne en RDA, du Forum démocratique en Hongrie, de l'Union démocratique de Franjo Tudjman en Croatie. En Bulgarie, victoire électorale de l'ex-Parti communiste.

**1991.** Dissolution du Pacte de Varsovie. Dissolution de l'URSS. Le PC italien devient le Parti démocratique de gauche (PDS).

**1995.** Rétablissement des relations diplomatiques entre le Vietnam et les États-Unis.

**1997.** En Chine, mort de Deng Xiaoping: Jiang Zemin poursuit les réformes avec le développement des «zones économiques spéciales» Shenzhen, Zhuhai et Shantou.

**1998.** Visite du pape Jean-Paul II à Cuba.

**1999.** 50e anniversaire de la République populaire de Chine.

Sources : Le Livre Noir du communisme, collectif, Bouquins Robert Laffont; 1917 - La Russie en révolution, Nicolas Werth, Gallimard; Le Communisme des origines à la chute, Presses de la cité; Histoire des démocraties populaires, François Fejtő, Le Seuil; Histoire du communisme 1917-1945, Éditions Jannink.

© La Presse, équipe des projets spéciaux / World media.

**1979-2000  
Du crépuscule au postcommunisme**

**1980.** En URSS, Andreï Sakharov, Prix Nobel de physique est assigné à résidence à Gorki, ville interdite aux étrangers, pour avoir critiqué le régime.

**1981.** Le général Jaruzelski décrète «l'état de guerre» en Pologne pour répondre aux grèves ouvrières et à la naissance du syndicat Solidarnosc. Victoire de la gauche aux élections présidentielles en France : participation de ministres communistes au gouvernement.

**1983.** Le leader de Solidarnosc, Lech Walesa, est Prix Nobel de la paix.

**1985.** Arrivée au pouvoir de Mikhaïl Gorbatchev : début de la perestroïka (restructuration) et de la glasnost (transparence).

**1989.** Effondrement des régimes communistes en Hongrie ; en Pologne ; en Allemagne de l'Est ; en Tchécoslovaquie et en Roumanie. En Chine : sur la place Tiananmen, répression sanglante du mouvement de contestation étudiant.

**1990.** Élections libres dans les ex-démocraties populaires : victoire de l'Alliance pour l'Allemagne en RDA, du Forum démocratique en Hongrie, de l'Union démocratique de Franjo Tudjman en Croatie. En Bulgarie, victoire électorale de l'ex-Parti communiste.

**1991.** Dissolution du Pacte de Varsovie. Dissolution de l'URSS. Le PC italien devient le Parti démocratique de gauche (PDS).

**1995.** Rétablissement des relations diplomatiques entre le Vietnam et les États-Unis.

**1997.** En Chine, mort de Deng Xiaoping: Jiang Zemin poursuit les réformes avec le développement des «zones économiques spéciales» Shenzhen, Zhuhai et Shantou.

**1998.** Visite du pape Jean-Paul II à Cuba.

**1999.** 50e anniversaire de la République populaire de Chine.

Sources : Le Livre Noir du communisme, collectif, Bouquins Robert Laffont; 1917 - La Russie en révolution, Nicolas Werth, Gallimard; Le Communisme des origines à la chute, Presses de la cité; Histoire des démocraties populaires, François Fejtő, Le Seuil; Histoire du communisme 1917-1945, Éditions Jannink.

© La Presse, équipe des projets spéciaux / World media.

**1979-2000  
Du crépuscule au postcommunisme**

**1980.** En URSS, Andreï Sakharov, Prix Nobel de physique est assigné à résidence à Gorki, ville interdite aux étrangers, pour avoir critiqué le régime.

**1981.** Le général Jaruzelski décrète «l'état de guerre» en Pologne pour répondre aux grèves ouvrières et à la naissance du syndicat Solidarnosc. Victoire de la gauche aux élections présidentielles en France : participation de ministres communistes au gouvernement.

**1983.** Le leader de Solidarnosc, Lech Walesa, est Prix Nobel de la paix.

**1985.** Arrivée au pouvoir de Mikhaïl Gorbatchev : début de la perestroïka (restructuration) et de la glasnost (transparence).

**1989.** Effondrement des régimes communistes en Hongrie ; en Pologne ; en Allemagne de l'Est ; en Tchécoslovaquie et en Roumanie. En Chine : sur la place Tiananmen, répression sanglante du mouvement de contestation étudiant.

**1990.** Élections libres dans les ex-démocraties populaires : victoire de l'Alliance pour l'Allemagne en RDA, du Forum démocratique en Hongrie, de l'Union démocratique de Franjo Tudjman en Croatie. En Bulgarie, victoire électorale de l'ex-Parti communiste.

**1991.** Dissolution du Pacte de Varsovie. Dissolution de l'URSS. Le PC italien devient le Parti démocratique de gauche (PDS).

**1995.** Rétablissement des relations diplomatiques entre le Vietnam et les États-Unis.

**1997.** En Chine, mort de Deng Xiaoping: Jiang Zemin poursuit les réformes avec le développement des «zones économiques spéciales» Shenzhen, Zhuhai et Shantou.

**1998.** Visite du pape Jean-Paul II à Cuba.

**1999.** 50e anniversaire de la République populaire de Chine.

Sources : Le Livre Noir du communisme, collectif, Bouquins Robert Laffont; 1917 - La Russie en révolution, Nicolas Werth, Gallimard; Le Communisme des origines à la chute, Presses de la cité; Histoire des démocraties populaires, François Fejtő, Le Seuil; Histoire du communisme 1917-1945, Éditions Jannink.

© La Presse, équipe des projets spéciaux / World media.

**1979-2000  
Du crépuscule au postcommunisme**

**1980.** En URSS, Andreï Sakharov, Prix Nobel de physique est assigné à résidence à Gorki, ville interdite aux étrangers, pour avoir critiqué le régime.

**1981.** Le général Jaruzelski décrète «l'état de guerre» en Pologne pour répondre aux grèves ouvrières et à la naissance du syndicat Solidarnosc. Victoire de la gauche aux élections présidentielles en France : participation de ministres communistes au gouvernement.

**1983.** Le leader de Solidarnosc, Lech Walesa, est Prix Nobel de la paix.

**1985.** Arrivée au pouvoir de Mikhaïl Gorbatchev : début de la perestroïka (restructuration) et de la glasnost (transparence).

**1989.** Effondrement des régimes communistes en Hongrie ; en Pologne ; en Allemagne de l'Est ; en Tchécoslovaquie et en Roumanie. En Chine : sur la place Tiananmen, répression sanglante du mouvement de contestation étudiant.

**1990.** Élections libres dans les ex-démocraties populaires : victoire de l'Alliance pour l'Allemagne en RDA, du Forum démocratique en Hongrie, de l'Union démocratique de Franjo Tudjman en Croatie. En Bulgarie, victoire électorale de l'ex-Parti communiste.

**1991.** Dissolution du Pacte de Varsovie. Dissolution de l'URSS. Le PC italien devient le Parti démocratique de gauche (PDS).

**1995.** Rétablissement des relations diplomatiques entre le Vietnam et les États-Unis.

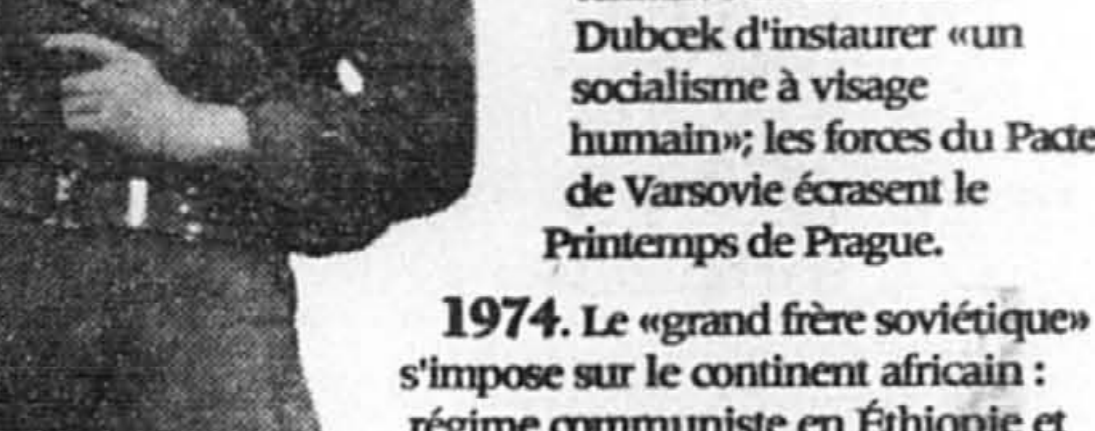
**1997.** En Chine, mort de Deng Xiaoping: Jiang Zemin poursuit les réformes avec le développement des «zones économiques spéciales» Shenzhen, Zhuhai et Shantou.

**1998.** Visite du pape Jean-Paul II à Cuba.

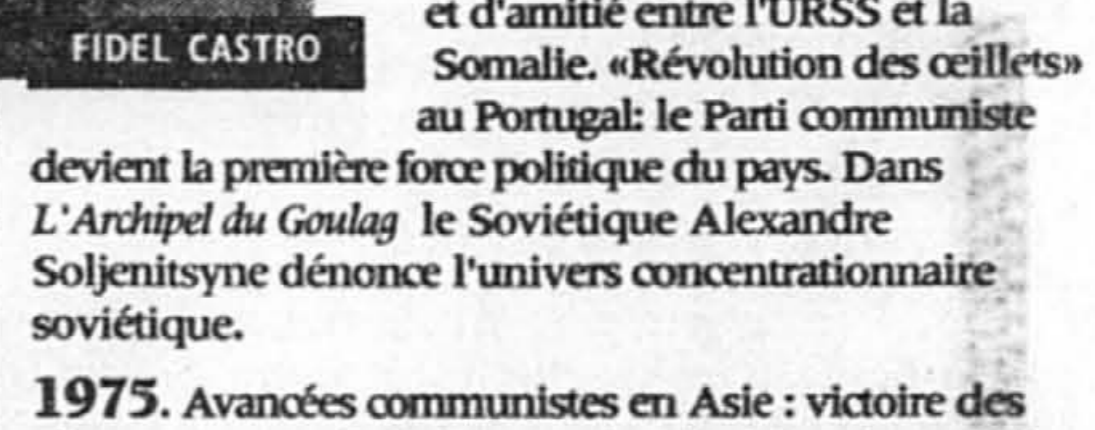
**1999.** 50e anniversaire de la République populaire de Chine.



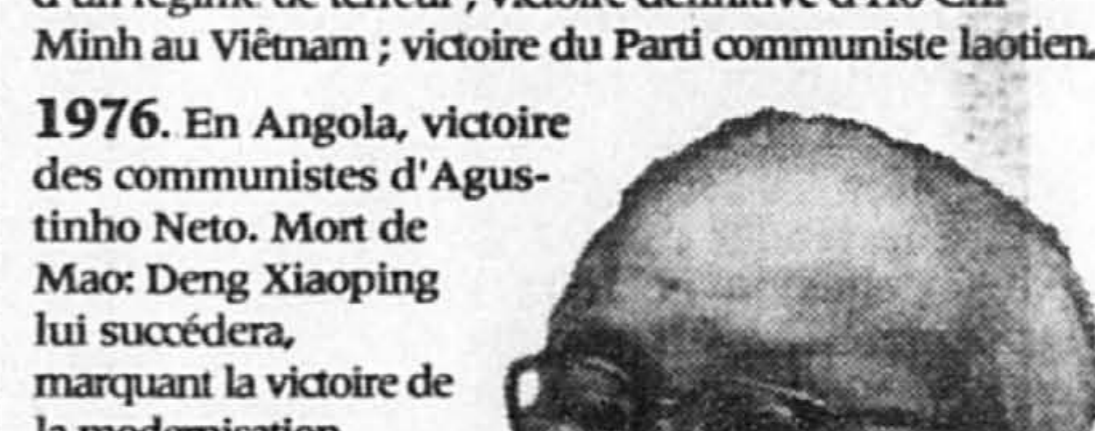
ALEXANDRE DUBCEK



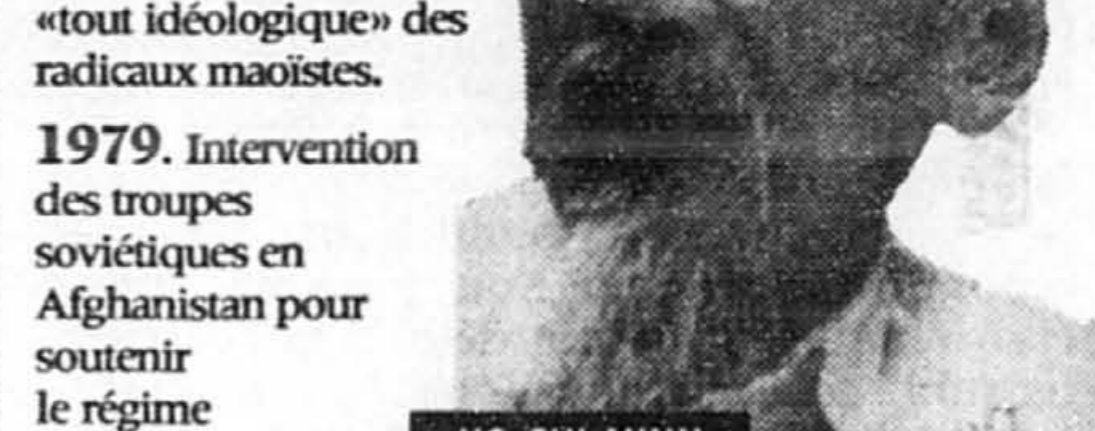
HO CHI MINH



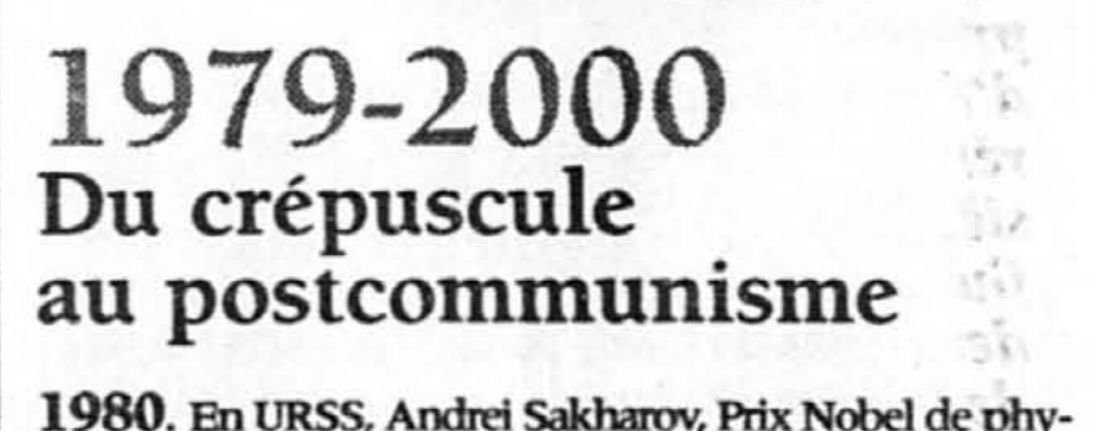
MIKHAÏL GORBATCHEV



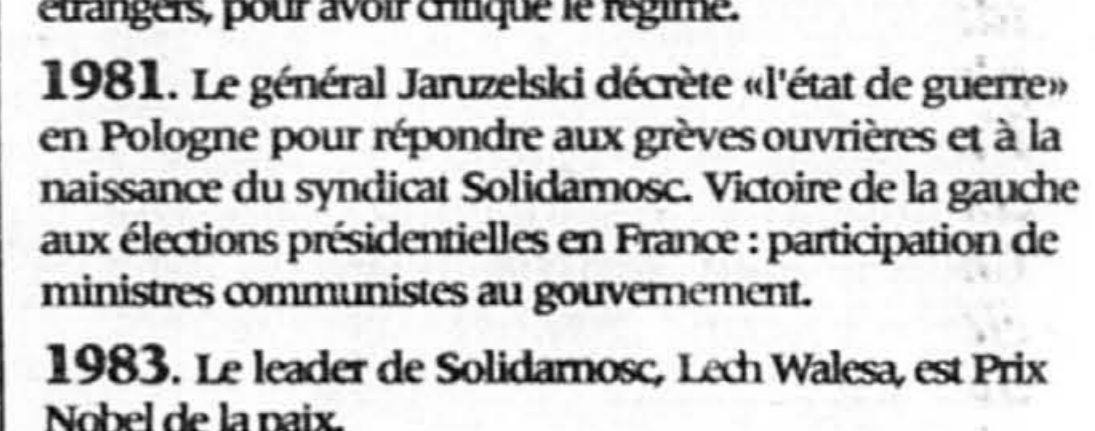
DENG XIAOPING



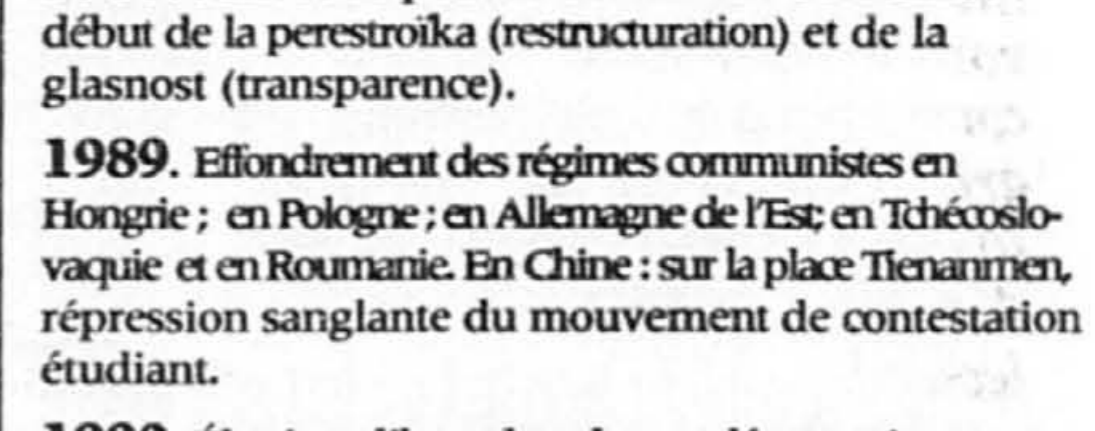
JIANG ZEMIN



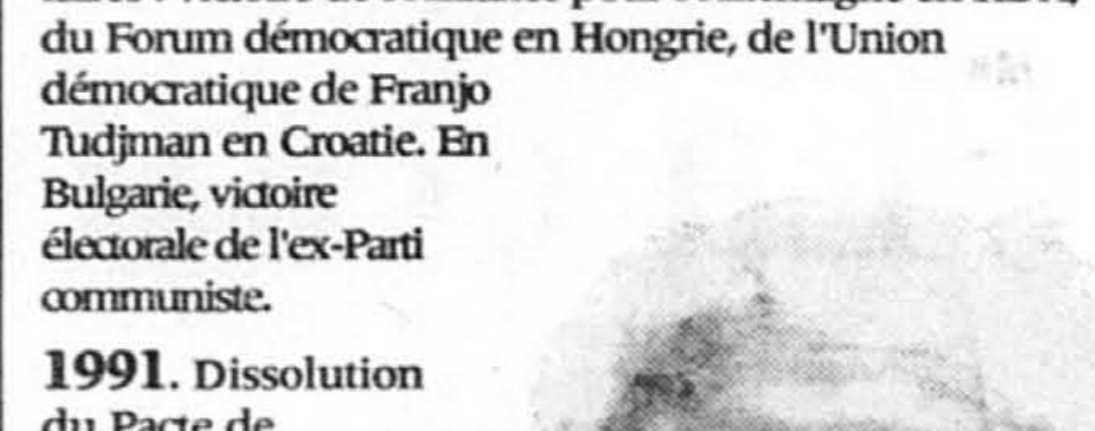
LECH WALESA



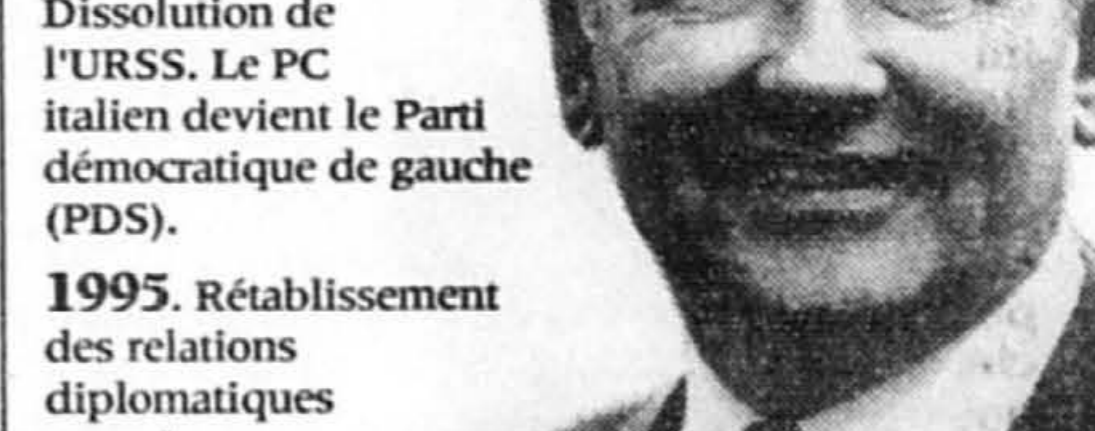
LECH WALESA



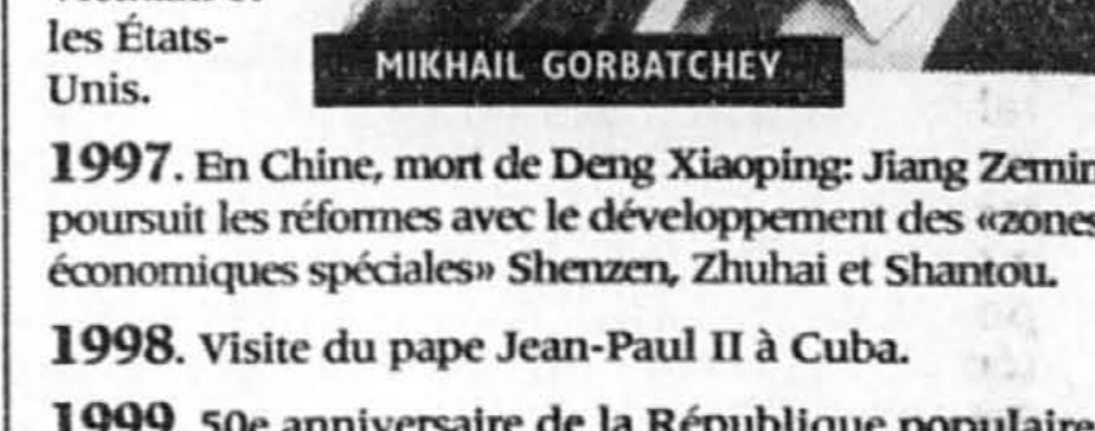
LECH WALESA



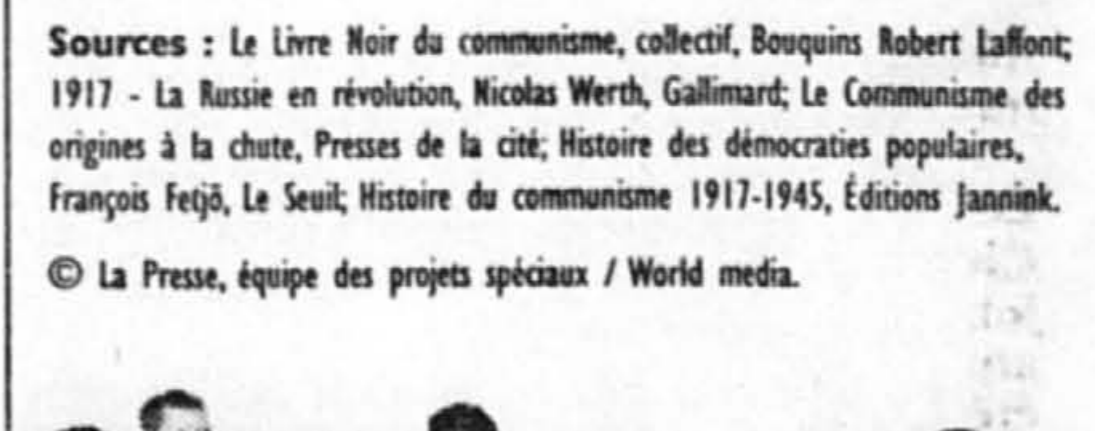
LECH WALESA



LECH WALESA



LECH WALESA



LECH WALESA



LECH WALESA



LECH WALESA



LECH WALESA

SAMEDI PROCHAIN:  
LES INTELLECTUELS

Plus

# Le mystère Reagan

Une biographie « autorisée » de l'ex-président suscite un tollé



**Richard Hétu**  
collaboration spéciale  
NEW YORK

**A**vant de mettre un point final à sa biographie très attendue de Ronald Reagan, Edmund Morris a reçu un coup de fil de Brian Mulroney. L'ex-premier ministre du Canada voulait aider l'auteur à percer le mystère du 40<sup>e</sup> président des États-Unis, une des figures marquantes du XX<sup>e</sup> siècle.

De son bureau de Montréal, Mulroney s'est d'abord félicité d'être le leader du G7 (le club des pays riches) avec lequel « Ronnie se sentait le plus proche ». « Souvent, les autres venaient me voir pour jauger ce qu'il pensait, comment il réagirait à ceci ou cela », a-t-il dit.

— Et comment « vos collègues » réagissaient-ils à Reagan ? a demandé Morris.  
— Avec un respect grandissant, a répondu Mulroney. Son pouvoir était simple, mais très défini. Mitterrand m'a dit : « Vous savez, Brian, j'aime votre ami Ronnie. Mais il est dans ses pensées un théocrate. »

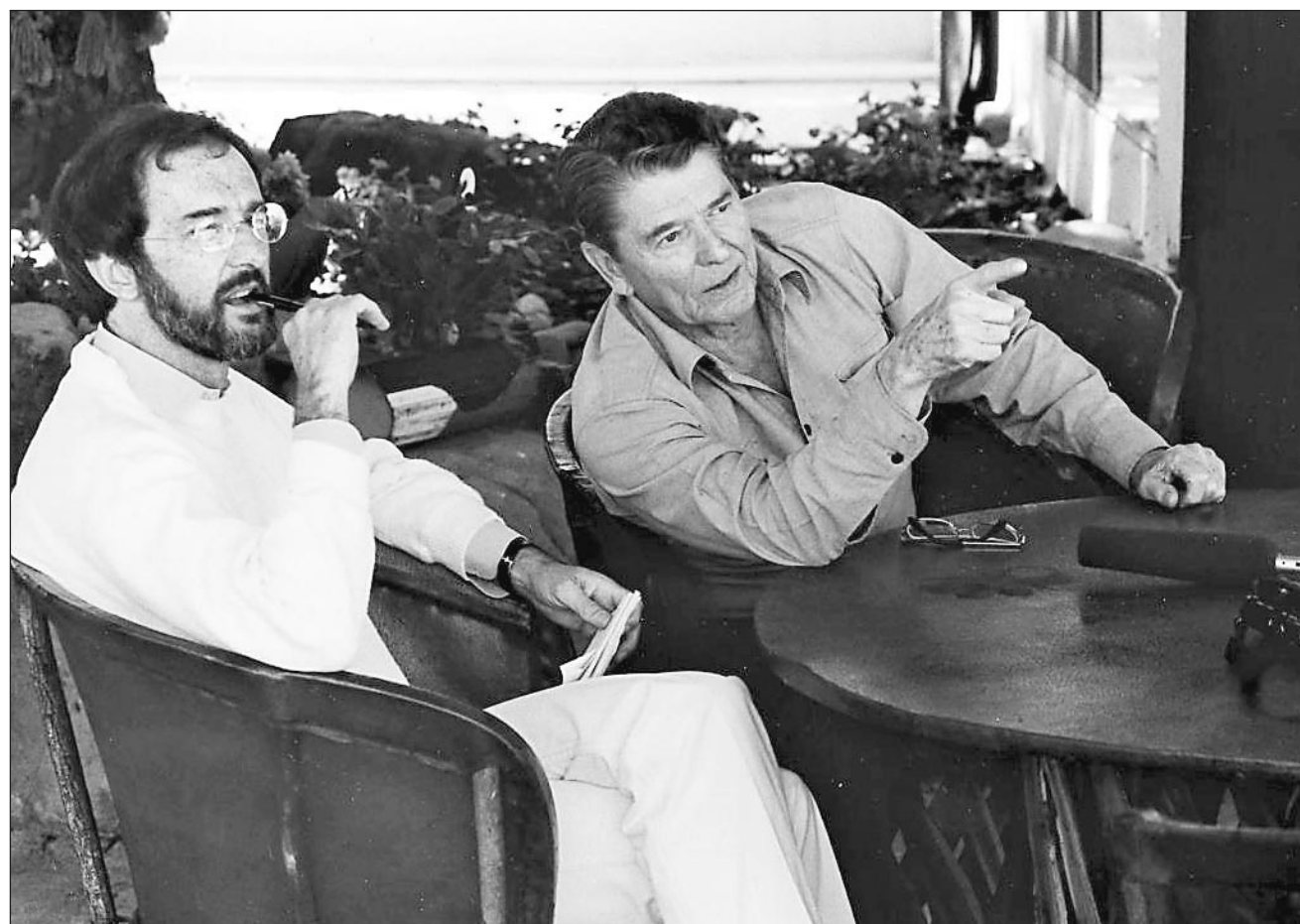
Un peu plus tard, au cours de l'entretien téléphonique avec Morris, Mulroney y est allé de sa propre formule pour démythifier celui qui a occupé la Maison-Blanche de 1980 à 1988 et contribué à mettre fin à la guerre froide : « Les croyances de Reagan étaient peut-être peu nombreuses et dépourvues de sophistication, mais elles étaient également dépourvues de sophisme. »

Les propos de Mulroney se retrouvent à la page 661 de la nouvelle biographie de Reagan, *Dutch* : *A Memoir of Reagan* (Random House), dont la parution a soulevé une grande polémique aux États-Unis.

**Un rêve d'historien**

Que Morris ait eu besoin, à la toute fin de son livre, de citer Mulroney, un simple passant dans la vie de Reagan, illustre ses difficultés à cerner son sujet.

Morris a mis 14 ans pour écrire *Dutch*, la seule et unique biographie



Le biographe et son sujet, Edmund Morris avec Ronald Reagan. Photo prise le 18 août 1988 au ranch californien de l'ancien président.

PHOTO AFP

à avoir jamais été « autorisée » par un président en fonction. De 1985 à 1988, l'historien a joui d'un accès sans précédent auprès de Reagan. Une fois par mois, il s'est rendu à la Maison-Blanche pour l'interroger. Il a assisté à plusieurs réunions de son cabinet. Et il a été à ses côtés lors de son premier sommet avec Mikhaïl Gorbatchev, à Genève, en 1985.

Morris a vécu le rêve de tous les historiens, celui d'être la proverbiale mouche sur le mur. Ses collègues écrivains ne l'ont pas trop jaloué. Morris a gagné ses galons. En 1980, il a remporté le prix Pulitzer pour une superbe biographie du président Theodore Roosevelt, cousin de Franklin, homme de lettres, d'aventures et de pouvoir, initiateur du siècle américain, le XX<sup>e</sup>.

Parmi les nombreux admirateurs de Morris se trouvait Michael Deaver, virtuose de l'image au sein de l'administration Reagan. Deaver a réussi à convaincre le président et, plus important encore, sa femme Nancy, de permettre à Morris d'écrire la biographie autorisée du leader américain.

Quatorze ans plus tard, la biographie tant attendue indigné tous les gardiens du mythe Reagan et la

plupart des historiens.

**« Un scandale »**

« À mon avis, ce que Morris a fait est un scandale et un travestissement, a écrit l'historien John Ellis, la semaine dernière, dans le *Washington Post*. Même s'il m'a toujours été impossible de voter pour Ronald Reagan... il me semble absolument évident que Dutch méritait mieux. »

Né en 1940 au Kenya dans une famille anglaise, Morris faisait face à un défi monstrueux à titre de biographe « officiel » de Ronald Wilson Reagan. Au moment de se mettre à écrire son livre, au moins 20 biographies avaient déjà été consacrées au président républicain. Et pas moins de 15 membres de son administration avaient pris la plume pour rendre compte de leurs années auprès de l'homme. Que dire de plus ?

Morris a dû se poser la question un million de fois. Et ses rencontres mensuelles avec Reagan ne l'ont pas aidé à y répondre. Dans *Dutch*, l'historien rappelle sa « détresse » face à la « banalité implacable, pour ne pas dire l'incohérence, des réponses du président en entrevue ». Exaspéré d'entendre toujours les mêmes clichés et les mê-

mes anecdotes, l'auteur se demande même s'il n'a pas devant lui une « tête vide ». Chose certaine, le président fait preuve d'une « ignorance encyclopédique ».

Selon Morris, le journal tenu par Reagan pendant ses années à la Maison-Blanche prouve que le président ne souffrait pas encore de l'Alzheimer, maladie qui l'affecte aujourd'hui à 88 ans. Mais le journal de Reagan n'en est pas moins d'un ennui mortel, ne contenant pas une seule « observation originale », a écrit Morris.

**Des personnages fictifs**

Incapable de trouver l'essence de Reagan, Morris a failli perdre la carte. Mais il a été « sauvé » par une idée controversée en 1991. Pour expliquer l'homme, il a décidé de faire appel à la fiction, inventant un personnage qui croise Reagan tout au long de sa vie et qui devient un jour son « biographe officiel ».

Le personnage porte le même nom que l'auteur de *Dutch*, mais change d'âge et de nationalité. Il voit le jour en 1912 dans l'État de l'Illinois, où Reagan est né un an plus tôt d'un père porté sur l'alcool et d'une mère éprise de théâtre et de religion. « Edmund Morris »

fréquente le même collègue que Reagan, surnommé Dutch pendant sa jeunesse. Il assiste à ses matches de football et à ses pièces de théâtre. Et lit dans les journaux locaux ses exploits à titre de sauveteur : en six étés, le futur président sauvera 77 personnes de la noyade.

Après le collège, « Edmund Morris » suit les étapes successives de la carrière de Reagan : annonceur sportif à la radio ; acteur à Hollywood (en 1943, il est numéro un au box-office) ; représentant syndical pendant la paranoïa anti-communiste ; porte-parole de General Electric après sa carrière au cinéma ; champion incontesté de la droite républicaine en 1964 ; gouverneur de la Californie (de 1966 à 1974) ; et président des États-Unis.

Pour raconter cette vie plutôt bien remplie, un personnage fictif ne suffisait pas. L'auteur de *Dutch* en a inventé plusieurs autres, dont « Gavin Morris », le fils contestataire du narrateur, et « Paul Rae », un journaliste.

**Une technique « parfaite »**

Face aux nombreuses critiques soulevées par son procédé littéraire, Morris s'est défendu en disant qu'il s'agissait d'une « technique parfaite pour capter l'essence d'une personne dont la vie entière a été une performance ».

Dans la polémique, au moins une critique d'envergure a pris le parti de Morris. En parlant de *Dutch*, Christopher Lehmann-Haupt, du *New York Times*, a écrit : « Peu de biographies politiques conventionnelles ont fait revivre le passé de leur sujet de façon aussi riche et évocatrice. »

*Dutch* se lit effectivement comme un roman. Certains chapitres sont même remarquables, dont ceux décrivant la tentative d'assassinat dont Reagan a été l'objet en 1981 et les sommets américano-soviétiques de Genève et de Reykjavik.

Mais le livre de Morris a laissé plusieurs lecteurs sur leur faim, dont Hendrik Hertzberg, ex-conseiller de Jimmy Carter et collaborateur à l'hebdomadaire *The New Yorker*. Après avoir fait le survol de la carrière de Reagan de Hollywood à Washington, Hendrik Hertzberg a écrit : « Comment un tel homme, protagoniste d'une vie aussi voyante, tumultueuse et plus grande que nature, pourrait-il n'être qu'une baudruche ? »

Dans un monde qui ressemble dangereusement à celui que Reagan a défendu pendant près de 40 ans — oui au marché, non à l'État —, la question mérite certainement d'être soulevée. Et ce n'est pas en citant Mulroney que Morris pouvait trouver une réponse satisfaisante.

# La confrontation ou la conciliation

Ottawa hésite, Québec espère



**Vincent Marissal**  
du bureau de La Presse,  
OTTAWA

**S**téphane Dion, le « boutefeu » à qui Lucien Bouchard ne daignait même pas répondre il n'y a pas si longtemps, est devenu soudainement très populaire chez les souverainistes, qui espèrent que la stratégie préférendaire du ministre de l'unité nationale rallumera la mèche de la souveraineté.

Encore ébranlé par le résultat du référendum de 1995, le gouvernement Chrétien cherche toujours un antidote au projet souverainiste. La solution est dans l'avis de la Cour suprême, croit le ministre Stéphane Dion, qui affirme que le gouvernement fédéral a maintenant le devoir de clarifier la joute référendaire.

« Ça ne peut être 50 % plus un et pas question de négocier si la question n'est pas claire », résume M. Dion à *La Presse*. De là à imposer de nouvelles règles par voie législative, il n'y a qu'un pas. Un pas qu'Ottawa n'est toutefois pas prêt à franchir, du moins pas pour le moment.

Ceux qui s'attendent à des mesures fracassantes dans le discours du Trône seront déçus, affirment plusieurs sources fédérales. La question déchire le gouvernement Chrétien et les libéraux de Jean Charest ne veulent pas en entendre parler.

Peu importe, les rumeurs de projet de loi suffisent amplement à souffler sur les braises souverainistes, plutôt tièdes par les temps qui courent. Obsédé par la recherche de conditions gagnantes, le gouvernement Bouchard se frotte déjà les mains devant la perspective d'un projet de loi.

« On est persuadés qu'ils sont assez fous

pour le faire », disait récemment à *La Presse* un proche collaborateur de Lucien Bouchard.

L'autre condition gagnante, les péquistes et les bloquistes ne s'en cachent pas, c'est la présence de Jean Chrétien au cours de la prochaine campagne référendaire.

« Avec Paul Martin, on serait même prêts à parler s'il arrivait avec quelque chose qui a du bon sens », avouait récemment, avec une franchise étonnante, la même source.

Un épisode récent démontre bien à quel point le gouvernement Bouchard salive à l'idée de voir le tandem Chrétien-Dion se lancer dans une stratégie legaliste. En manque de manchette, le *National Post* a étiré une déclaration publique de Stéphane Dion, à la mi-septembre, lui faisant dire qu'« Ottawa écrira la question du prochain référendum ». On pouvait aussi lire dans ce quotidien que M. Dion s'apprêtait à déposer un projet de loi « musclé » pour contrer les projets souverainistes. En réalité, M. Dion avait seulement répété les préoccupations de son gouvernement quant à la clarté de la question et la nécessité d'une majorité significative. De toute la presse nationale, le *National Post* est le seul à avoir présenté une telle version des brefs commentaires de M. Dion.

Qu'à cela ne tienne, le ministre québécois des Affaires intergouvernementales, Joseph Facal, s'est jeté sur la manchette comme sur du bon pain, dénonçant avec force les intentions du gouvernement fédéral.

Il a remis ça cette semaine à Mont-Tremblant, donnant lui-même une entrevue au même journal sur les présumées intentions de M. Dion, qui refuse à ce jour de les préciser.

M. Dion affirme cependant qu'« il ne pourra pas laisser les choses aller indéfiniment ». « Ça fait plus d'un an que l'on attend de voir si Lucien Bouchard va tenir un discours plus responsable. Il semble que ce n'est pas le cas, dit-il. À un moment donné, le gouvernement du Canada devra dire, en ce qui le concerne, dans quelles conditions, dans quelles circonstances de clarté, il serait prêt à négocier la fin de l'appartenance canadienne des Québécois. »

« Je dois préparer le gouvernement du Canada à l'éventualité d'un troisième référendum, c'est ma responsabilité », tranche-t-il.

Depuis 1995, le gouvernement Chrétien vit en effet dans la hantise de se retrouver

encore une fois pris de court devant le camp du OUI. Mais le plan A, l'approche conciliante, demeure la meilleure façon de se préparer, croient de nombreux libéraux. En fait, les résistances au plan B viennent d'abord de l'intérieur. En particulier des ministres et des députés du Québec, qui redoutent l'effet boomerang d'une offensive fédérale.

Pierre Pettigrew, entre autres, ne cache pas qu'il préfère l'approche conciliante avec Québec. Le ministre du Commerce extérieur n'a pas apprécié la querelle de clocher qui a privé Lucien Bouchard d'une rencontre avec le président du Mexique Ernesto Zedillo, en mai. Il entend d'ailleurs accorder une place au Québec dans les prochaines négociations de l'OMC à Seattle en novembre.

Même Paul Martin, le très discret ministre des Finances, manifeste à l'occasion de l'impatience contre certaines politiques de Jean Chrétien. Des témoins racontent qu'il ne se gênait pas pour qualifier les bourses du millénaire de « projet de fou » lors d'un cocktail dans son comté cet été.

L'opposition ne se limite pas au Québec. Sheila Copps a clairement indiqué, dans une récente entrevue à *La Presse*, qu'elle n'est pas chaude à l'idée de confronter Lucien Bouchard avec un plan B.

Des collègues du cabinet, sous le couvert de l'anonymat, se posent aussi des questions sur la pertinence, et surtout les risques, de la stratégie Dion. « On peut être plus actifs et plus séducteurs au Québec sans tomber là-dedans », dit l'un d'eux.

Même les libéraux les plus « rouges », comme le député de Vaudreuil-Soulanges, Nick Discepola, s'y opposent. « Pourquoi réveiller les démons, quand ça va bien ? demande-t-il. Pourquoi adopter une telle loi au moment où la souveraineté est en baisse ? Ça ne peut que nous diviser et faire remonter les appuis à la souveraineté. En plus, nous n'aurons pas l'approbation des députés libéraux du Québec. Personnellement, j'ai déjà préconisé cette approche, mais je me demande aujourd'hui si c'est la bonne. »

Les patrons, traditionnels alliés fédéralistes, n'aiment pas beaucoup l'idée non plus. « J'espère que le gouvernement fédéral ne prendra pas d'initiative trop lourde, on n'a pas besoin de ça », indique Thomas D'Aquino, président du Conseil canadien des chefs d'entreprise. « La situation est

maintenant plus claire grâce à la Cour suprême. Si le gouvernement fédéral introduit une loi, à mon avis, ça peut provoquer une réaction négative parmi les Québécois. »

Comme la forte majorité des grands patrons canadiens dont il se fait le porte-parole, M. D'Aquino rejette les scénarios du plan B. Il n'est pas le premier. Une délégation de patrons québécois, dirigée notamment par Laurent Beaudoin, s'était rendue au 24 Sussex peu après les élections de juin 1997, pour demander au premier ministre de revoir sa stratégie et de confier d'autres responsabilités à Stéphane Dion.

« Je ne suis pas en faveur de la politique de confrontation envers le Québec », résume M. D'Aquino.

Il manque une autre pièce maîtresse à l'échafaudage du plan B : les cousins libéraux à Québec. Un collaborateur du chef libéral Jean Charest résume ainsi la situation : « Ce n'est un secret pour personne que Jean Charest ne s'entend pas trop avec Jean Chrétien et le message qu'on leur envoie est simple : Ne vous mêlez pas de ça ! »

Le critique libéral des Affaires intergouvernementales, Benoît Pelletier, affirme pour sa part qu'une loi est superflue puisque la Cour suprême a déjà éclairé le paysage. « Les apôtres de la ligne dure sont de moins en moins nombreux, dit le député de Chapleau. Pour nous, c'est clair, le référendum doit respecter les institutions québécoises et nous jouerons un rôle pour la clarté de la question. C'est difficile de savoir ce que veut Ottawa, mais nous ne nous sentons pas liés par la stratégie fédérale. »

À quelques jours du discours du Trône, le gouvernement Chrétien jauge encore le pour et le contre, pendant que Québec le prévient de ne pas s'aventurer sur ce terrain glissant.

La clarté du processus référendaire préoccupe Stéphane Dion, qui étudie tous les scénarios possibles, mais « personne n'a envie de se garrocher là-dedans », indique un proche collaborateur du ministre.

« On aimerait bien mieux s'en passer, indique-t-il. Même ceux qui sont d'accord pour bouger ne se précipitent pas et n'en parlent pas comme d'une idée fantastique. »

Ottawa hésite, Québec espère. Aussi curieux que ça puisse paraître, la lente caravane souverainiste se dirige maintenant du côté de Stéphane Dion pour faire le plein de conditions gagnantes.

Plus



PHOTO BERNARD BRAULT, La Presse

Le juge Ottavio Sferlazza, président de la Cour d'assises de Caltanissetta, où ont été jugés les assassins du juge d'instruction Giovanni Falcone : « On fait ce travail — combattre la mafia — parce que nous croyons dans les valeurs de la justice et de la loi ».

# Combattre la pieuvre

## Un juge italien vient au Canada pour témoigner contre la mafia

ANDRÉ NOËL  
et ANDRÉ CÉDILLOT

**S**ans une loi anti-mafia efficace et un système de protection des délateurs sûr et crédible, il est illusoire de penser ébranler des organisations criminelles aussi structurées et ramifiées que la Cosa Nostra.

C'est, en substance, le message qu'a livré le juge sicilien Ottavio Sferlazza, lors de la conférence nationale sur le crime organisé qui s'est tenue cette semaine, à Ottawa.

Devant plus de 200 spécialistes de la lutte au crime organisé de partout au Canada, M. Sferlazza a vanté les mérites de la Loi anti-mafia italienne. Et il sait de quoi il parle : c'est lui qui a ouvert le procès des assassins de son ancien collègue, Giovanni Falcone, tué en 1992, près de Palerme.

L'État italien a tardé à se mobiliser contre la Cosa Nostra (ou mafia sicilienne), de loin l'organisation criminelle la plus puissante et la plus tentaculaire en Italie et ailleurs dans le monde, a expliqué M. Sferlazza au cours d'une longue entrevue avec *La Presse*.

Le juge est un homme élégant et charmant. Ce dimanche matin, accompagné d'un garde du corps du Service canadien de renseignements criminels, il a sonné à la porte de la maison du journaliste, des fleurs à la main pour sa femme. Chaleureux et direct, il devient timide lorsqu'on lui pose des questions personnelles. Derrière ses lunettes, ses yeux clairs brillent de colère lorsqu'on le questionne sur la puissance de la mafia. Il y a longtemps que l'Italie aurait dû la combattre !

Organisation séculaire, la mafia a connu un développement rapide en Sicile après la Deuxième Guerre mondiale. En 1956 était créée la Cupola, ou commission régionale regroupant les représentants des grandes familles.

« Ce n'est que cette année-là que l'État a pris conscience de l'importance du phénomène mafieux », a dit M. Sferlazza, qui dirige la Cour d'assises de Caltanissetta, un des 13 districts judiciaires de Sicile. Quelques mesures ont alors été prises, mais elles étaient nettement insuffisantes. »

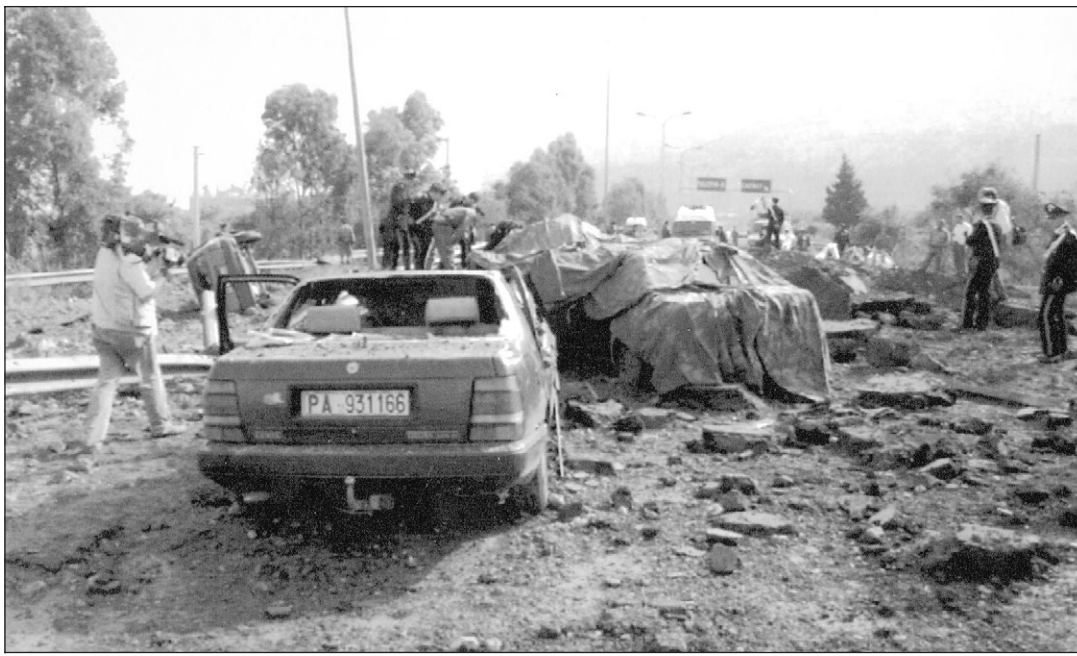
Pendant des années, le député communiste Pio La Torre s'est battu pour l'adoption d'une loi introduisant deux nouveaux délits dans le code pénal, « l'association mafieuse » et « la concurrence illicite avec violence ». En 1982, il était assassiné, ainsi que le général Dalla Chiesa, qui représentait l'État en Sicile.

La réaction populaire a été foudroyante. Plusieurs manifestations de protestation furent organisées. Le jour des funérailles, plusieurs hommes politiques étaient sifflés et conspués. Cinq jours après les meurtres, le Sénat adoptait la loi Pio La Torre.

« En Dour la première fois, le mot mafia apparaissait dans un texte de loi », explique M. Sferlazza. Si on a la preuve qu'il y a eu une rencontre de personnes qui ont commencé à bâtir un système pour organiser un acte criminel à caractère mafieux, cela suffit pour porter des accusations.

« Le simple fait de faire partie d'une organisation mafieuse est un acte criminel. Il n'est pas nécessaire de participer à l'acte comme tel pour être accusé. Il suffit de s'être associé pour commettre un délit. »

Giovanni Falcone, juge d'instruction à Palerme, a utilisé à fond les nouvelles mesures législatives qui donnaient la possibilité de lever le secret fiscal et bancaire pour les enquêtes et introduisait les interrogatoires à huis clos pour favoriser le recrutement de repentis. Il a joué un rôle de premier plan dans



Les débris de la puissante explosion qui a tué le juge Giovanni Falcone, en 1992.

le « pool » antimafia, avec un autre juge d'instruction, Paulo Borsellino.

Au début de sa carrière, M. Sferlazza a fait un stage sous la direction de M. Borsellino et côtoyé M. Falcone pendant plusieurs années, alors qu'il était lui-même juge d'instruction à Trapani, de 1985 à 1992.

### Riposte sanglante

Les coups portés à la mafia par les juges Falcone et Borsellino ont été si efficaces qu'ils ont payé de leur vie. Le 23 mai 1992, l'explosion d'une charge de 500 kilos de dynamite placée sous une autoroute, à Capaci, pulvérisait un convoi d'autos dans lesquelles prenaient place M. Falcone, sa femme et ses trois gardes du corps. Deux mois plus tard, le 19 juillet, M. Borsellino était tué par l'explosion d'une Fiat 126, garée devant sa maison.

En 1995, M. Sferlazza a ouvert le procès des assassins de M. Falcone. La loi anti-mafia a permis de condamner pas moins de 31 mafiosi qui avaient participé, de près ou de loin, à la planification et à la perpétration de l'attentat. La plupart ont écopé de l'emprisonnement à vie, dont le chef « Toto » Riina, connu comme le « boss des boss ».

Au cours du procès, M. Sferlazza a appris que la mafia était déjà en train de se restructurer pour empêcher des repentis — on en compte plus de 300 actuellement en Italie — de faire trop de mal à l'organisation. Ces « pentiti », comme on les appelle là-bas, sont ni plus ni moins que des délateurs, des « hommes d'honneur » qui retournent leur veste. Le plus célèbre est certes Tomasso Buscetta.

« La mafia est en train de se compartimenter, explique le juge. Pendant l'enquête sur l'hécatombe de Capaci, on a découvert un dénommé Galliano. Il avait collaboré à la phase finale de la préparation de l'attentat, mais la plupart des autres hommes d'honneur ne le connaissaient pas. Lui, était un homme d'honneur réservé, un employé de banque au-dessus de tout soupçon. En limitant les contacts entre les hommes d'honneur, la mafia limite les dégâts lorsque l'un d'entre eux se met à table. »

Pendant l'enquête, la cour a dû se déplacer à Mestre, près de Venise, pour interroger un « collaborateur de justice » ou « pentiti ». Les policiers ont alors reçu un appel anonyme, indiquant qu'un attentat serait commis contre le juge Sferlazza et les membres de son personnel.



PHOTOS AP

Salvatore « Toto » Riina, emprisonné à perpétuité, notamment pour le meurtre du juge d'instruction Giovanni Falcone.

### Vivre sous la menace

Sentez-vous votre vie en danger ? Lui demande-t-on. Le juge passe sa main dans sa barbe poivre et sel. « Je suis conscient d'être toujours exposé au danger, répond-il. Notre vie est conditionnée par les mesures de sécurité. Notre vie change inévitablement quand on doit la passer en permanence avec un garde du corps. On renonce à faire des choses qu'on ferait si on n'était pas un juge. Si vous avez envie de sortir, ou de vous promener... eh bien, vous ne le faites pas, pour ne pas exposer les autres (membres de la famille, garde du corps ou simples passants) au danger. »

Ce n'est pas qu'un simple travail : c'est une vocation ! Pourquoi faire cela ? « Nous le faisons parce que nous croyons en ce travail. C'est un travail qu'on peut faire seulement si on a beaucoup de passion et de motivation personnelle. On le fait parce que nous croyons dans les valeurs de la justice et de la loi. »

« La pollution de la vie publique s'est généralisée. La mafia a étendu ses tentacules dans la politique, les affaires, la magistrature, la police. Même des magistrats ont fait l'objet d'enquête et ont dû être révoqués.

Malgré nos coups, la Cupola est intacte. C'est dire sa puissance et l'ampleur de ses ramifications. »

Parmi l'arsenal judiciaire, les magistrats peuvent utiliser une nouvelle disposition interdisant le « concours externe » aux activités de la mafia. « On peut accuser un homme, par exemple un professionnel ou un politicien, de collaborer avec la mafia, même s'il n'est pas membre de l'organisation comme telle. Ainsi, les hommes politiques qui tentent d'aider certains accusés pendant les procès sont eux-mêmes passibles d'accusations. »

L'exemple le plus illustre est celui de l'ex-président du Conseil italien, Giulio Andreotti. Un des hommes politiques les plus influents depuis 40 ans, M. Andreotti a été acquitté le mois dernier de l'accusation d'implication dans le meurtre d'un journaliste. Mais il est toujours accusé d'avoir entretenu des liens avec la mafia et d'avoir été son « homme de référence » à Rome. Une peine de 15 ans de prison a été requise dans ce cas.

Selon le juge Sferlazza, la Cosa Nostra sicilienne est composée d'environ 180 familles. Certaines ont étendu leurs activités sur plusieurs continents. À l'instar des Cuntrera/Caruana/Rizzuto, installés au Venezuela et au Canada, on retrouve des « familles » mafieuses en Angleterre, en Allemagne, en Suisse et même en Afrique du Sud (Vito Pallazzo).

### Demandes d'extradition

Chose certaine, les demandes d'extradition faites par le gouvernement italien en vertu de la loi anti-mafia ont systématiquement été rejetées par le gouvernement canadien, car celui-ci n'a pas une loi semblable. À tel point que l'Italie, comme plusieurs autres pays, ont depuis belle lurette cessé de demander l'aide du Canada sur ce plan. À la fin des années 1980, l'Italie a même refusé de renouveler les ententes bipartites sur l'extradition signées il y a 20 ans.

C'est ainsi qu'un grand nombre de gros bonnets de la pègre italienne ont pu continuer leurs activités illicites au Canada sans jamais être importunés. C'est notamment le cas du parrain montréalais Nick Rizzuto, contre lequel un mandat d'arrêt (aujourd'hui annulé) a été émis en Italie, en 1983.

Plus invraisemblable encore, son grand patron, Alfonso Caruana, chef de la « famille » Siciliana, a pu aisément faire la navette entre le Canada et le Venezuela même s'il est sous le coup d'une condamnation par contumace à 20 ans et 10 mois de prison en Italie depuis 1992.

Avec ses frères Gerlando et Pasquale, son neveu Giuseppe et une dizaine d'autres personnes, Alfonso Caruana a été arrêté l'an dernier à Toronto pour un trafic de 200 kilos de cocaïne entre la Colombie, le Mexique, les États-Unis et le Canada. Il est écroué en attendant son procès. Là encore, l'Italie a formulé le vœu de rapatrier Alfonso pour le juger une deuxième fois.

C'est le même Alfonso Caruana qui avait abandonné 827 000 \$ au fisc canadien avant de se réfugier au Venezuela, en 1992. À son retour, quatre ans plus tard, il s'était libéré d'une faillite de 29,8 millions en payant... 90 000 \$.

En bon diplomate, M. Sferlazza refuse de se prononcer sur le système judiciaire canadien. Mais son témoignage à la Conférence nationale sur le crime organisé n'est pas tombé dans l'oreille de sourds. Plusieurs policiers et magistrats canadiens souhaitent eux aussi que le Canada se dote d'un arsenal législatif plus complet pour combattre la pieuvre.

# Monde

## L'EXPRESS INTERNATIONAL



### ÉTATS-UNIS

#### Retarder le CTBT

■ Le président Bill Clinton a appelé hier le Sénat à retarder le vote de ratification sur le traité interdisant les essais nucléaires (CTBT), reconnaissant que ce texte ne dispose pas de voix suffisantes pour être adopté mardi. Pour être ratifié, le traité doit recueillir une majorité des deux tiers du Sénat, où dominent les républicains. De nombreux pays, dont la France, la Grande-Bretagne et l'Allemagne, avaient demandé hier au Sénat de ratifier le traité afin de montrer le bon exemple aux États tentés par l'arme nucléaire. L'Inde a dit qu'elle n'est pas prête à signer.

d'après AFP

### PORTUGAL

#### Élections demain

■ Quelque 8,8 millions d'électeurs portugais sont appelés aux urnes demain pour des élections législatives qui devraient donner une nouvelle majorité au Parti socialiste, au pouvoir depuis quatre ans et favori des sondages. Le scrutin pour renouveler les 230 sièges du Parlement intervient au terme d'une campagne électorale occultée par la question du Timor oriental, ancienne colonie portugaise, et dans une atmosphère de deuil national: la grande dame du fado Amália Rodrigues, qui s'est éteinte mercredi à Lisbonne, a été inhumée hier.

d'après AP

### ALLEMAGNE

#### Une « offre digne »

■ Le chancelier allemand Gerhard Schröder a qualifié hier d'« offre digne » la proposition d'indemnisation faite par le gouvernement et les entreprises allemandes pour les anciens travailleurs forcés sous le nazisme. Lors de la dernière séance de négociations, jeudi à Washington, le négociateur allemand Otto Lambsdorff avait proposé le versement de 3,3 milliards \$ US aux deux millions de survivants, suscitant la colère des avocats des victimes qui ont estimé cette offre insuffisante.

d'après AFP

### ISRAËL

#### Aide au Golan

■ Le gouvernement israélien a décidé d'accorder des incitations fiscales pour stimuler la colonisation juive du plateau du Golan, dont la Syrie exige la restitution intégrale. 17 000 colons israéliens vivent dans le Golan, occupé depuis 1967. Il obtiendrait prochainement un statut de « zone de développement prioritaire ». Cette décision se traduira notamment par l'octroi de prêts immobiliers à taux réduits et d'autres aides financières, ainsi que par des exemptions fiscales pour les habitants.

d'après AFP

### ALGÉRIE

#### Encore des morts

■ Seize personnes, dont huit d'une même famille et un colonel de l'armée, ont été tuées en Algérie mercredi et jeudi dans cinq attentats attribués à des islamistes armés. Cette série d'attentats est la plus sanglante depuis l'approbation massive, le 16 septembre par référendum, de la loi sur la concorde civile qui amnistie partiellement ou totalement les islamistes armés qui n'ont pas commis de crimes de sang, de viols, ni déposé de bombes dans des lieux publics.

d'après AFP

### TIMOR ORIENTAL

#### Les camps traqués

■ Les miliciens anti-indépendantistes traquent dans les camps de réfugiés en territoire indonésien les jeunes Est-Timorais partisans de l'indépendance, ont confirmé hier des déplacés rapatriés à Dili sous les auspices du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). Les vols de rapatriement du HCR, assurés par un Transall 660 affrété par les Nations unies, doivent désormais se succéder au rythme de deux par jour.

d'après AFP

Autres informations  
Pages A30, A31 et A32



PHOTO ALAIN ROBERGE, La Presse

Une cinquantaine de manifestants ont célébré hier soir, à Montréal, le verdict d'extradition rendu contre le général Pinochet. Certains, comme Orlando Albarado, s'en sont pris à un pantin représentant l'ex-dictateur, tout en arborant la photo du président Allende.

## Le verdict contre Pinochet sème l'émoi dans le monde

d'après AFP et AP  
LONDRES

Le verdict rendu hier par la justice britannique, autorisant l'extradition vers l'Espagne du général Augusto Pinochet, a été accueilli par des manifestations de joie ou de tristesse au Chili et dans le monde, y compris à Montréal.

Le tribunal londonien de Bow Street a en effet répondu positivement à la demande d'extradition formulée par Madrid, qui souhaite juger l'ancien dictateur pour 35 faits de torture commis entre 1988 et 1990 au Chili. Mais la procédure est loin d'être terminée, le camp du général ayant annoncé son intention de faire appel.

Devant un tribunal bondé, le juge Ronald Bartle a estimé que « toutes les conditions sont réunies », en vertu de la loi d'extradition de 1989, pour donner raison à la requête espagnole. Le dossier risque maintenant de traverser divers dédales judiciaires, et même de se retrouver sur la table du ministre de l'Intérieur, Jack Straw.

Le général, âgé de 83 ans, est en résidence surveillée depuis son arrestation le 16 octobre 1998. Il n'était pas au tribunal pour l'énoncé du verdict, s'étant fait excuser pour raison de santé. Ses avocats ont 15 jours pour faire appel devant la Haute Cour. « Nous ferons appel », a confirmé le professeur Fernando Barros, un conseiller du général.

S'il perd son appel devant la Haute Cour, l'ancien dictateur aura encore un recours possible devant

la Chambre des Lords, avant que son dossier ne soit soumis au ministre de l'Intérieur, dont la décision pourra elle-même être contestée devant les tribunaux. Au final, la procédure pourrait durer encore de longs mois.

Mary Robinson, haut commissaire des Nations unies pour les droits de l'Homme, a qualifié d'« historique » la décision des juges londoniens. C'est « un signal d'espoir pour ceux qui se battent pour la justice au nom des victimes de violations des droits de l'Homme », a-t-elle déclaré à Genève.

Au Chili, l'Association des proches de détenus disparus pendant la dictature (1973-1990) s'est déclarée satisfaite du verdict. « Nous avons obtenu ce que nous voulions depuis des années (...) Nous avons confiance en la justice de Grande-Bretagne », a déclaré Viviana Diaz, la présidente de l'association, dont quelque 2000 membres sont descendus dans les rues de Santiago afin de manifester leur joie.

En revanche, l'annonce du verdict n'a provoqué que larmes et plaintes chez les partisans de l'ancien dictateur, réunis dans les locaux de la Fondation Augusto Pi-

nochet, dans l'est de Santiago. « C'est impossible que le général Pinochet supporte un procès qui peut durer des années », a estimé le directeur de la fondation, Luis Cortes Villa.

Les partisans du général Pinochet ont demandé le rappel immédiat de l'ambassadeur du Chili à Madrid et la convocation, par le président Eduardo Frei, du Conseil de sécurité nationale, qui comprend les chefs des forces armées, afin qu'il examine « la crise vécue dans le pays ».

Le président chilien a gardé le silence hier, mais a fait savoir par l'intermédiaire du ministre des Affaires étrangères Juan Gabriel Valdés que son gouvernement continuera à demander à Londres la libération du sénateur à vie pour « raisons humanitaires ». Ce qu'il a fait à plusieurs reprises jusqu'à présent, toujours en vain.

M. Valdés a par ailleurs confirmé que le gouvernement chilien allait saisir la Cour internationale de Justice de La Haye pour faire valoir que des tribunaux espagnols ne pouvaient pas se prononcer sur des délits commis en territoire chilien.

Augusto Pinochet a été arrêté à la demande du juge espagnol Baltasar Garçon pour délits de « génocide », « tortures » et « disparitions » de quelque 3000 opposants pendant la junte militaire (1973-1990). Son avocat principal, Clive Nicholls, a déclaré hier que son client se dit victime d'une campagne politique de la gauche.

## Grozny déclare la guerre à Moscou

d'après AP et AFP  
GROZNY

Les forces russes, qui contrôlent le tiers nord de la Tchétchénie, ont poursuivi hier leurs pilonnages sur plusieurs fronts. Dans le même temps, le président tchétchène Aslan Maskhadov a averti qu'une nouvelle guerre dans la petite république indépendantiste n'apporterait une nouvelle fois à la Russie que « honte et défaite ».

Furieux que Moscou refuse de participer à des négociations de paix, M. Maskhadov a expliqué qu'il n'avait « d'autre choix que de déclarer la guerre », la Russie ayant selon lui rompu le traité de paix signé par les présidents russe et tchétchène.

Dans un entretien publié hier par le quotidien russe *Kommersant*, il dénonce également la volte-face des autorités russes qui, après l'avoir félicité pour sa victoire électorale de 1997, considèrent à présent son gouvernement comme « illégitime ».

« Si l'actuelle direction tchétchène est illégitime, qu'en est-il du traité signé par moi-même et le président russe en 1997 », s'interroge Aslan Maskhadov, rappelant que Boris Eltsine avait personnellement salué son élection.

Le dialogue de sourd entre Moscou et Grozny a été confirmé par Dimitri Iakouchkine, porte-parole du chef du Kremlin, selon lequel aucune discussion entre les deux dirigeants n'est à l'ordre du jour. « J'ai peine à imaginer que cela puisse être possible prochainement », a-t-il dit.

Après des mois de pourparlers, les deux parties s'étaient entendues en début d'année sur le principe d'une rencontre au sommet, mais ces efforts avaient été réduits à néant en août dernier par les combats du Daguestan entre forces russes et rebelles islamistes venus de Tchétchénie.

Le Kremlin rejette désormais la légitimité du gouvernement tchétchène et préfère reconnaître à la place le Conseil d'État tchétchène, une instance formée récemment par Moscou. Le président de ce conseil, Malik Saidoullaiev, a affirmé hier à Moscou que son organisation avait autorisé sur le gouvernement de M. Maskhadov.

Dans ce contexte de durcissement, l'aviation et l'artillerie russes ont maintenu leur pression, frappant plusieurs bases présumées de rebelles, selon l'armée de Moscou, qui a aussi annoncé que huit de ses hommes avaient péri au cours des dernières 24 heures. La Russie reconnaît en outre avoir perdu de 20 à 30 soldats en une semaine, c'est-à-dire depuis l'entrée de ses troupes dans la république rebelle.

« Les pertes russes depuis le début de l'opération anti-terroriste (au Daguestan en août-septembre) sont de 156 soldats tués, dont environ 20-30 hommes depuis le début de la création de la zone de sécurité en Tchétchénie », a déclaré le général Valeri Manilov, numéro deux de l'état-major russe.

Selon le président Maskhadov, le bilan est autrement plus lourd: quelque 450 civils tchétchènes ont été tués en deux semaines, ainsi que 20 rebelles islamistes tchétchènes et une centaine de soldats russes, a-t-il affirmé à *Kommersant*.

## Des organismes du Pérou lancent un appel à l'aide

GILLES PAQUIN

Un regroupement péruvien d'organismes de défense des droits de l'homme a demandé cette semaine à Ottawa d'intervenir auprès du Pérou pour l'amener à respecter ses engagements internationaux en ce domaine.

La délégation dirigée par la secrétaire générale de la Coordinadora Nacional de Derechos Humanos del Peru, Sofia Macher, souhaite que le Canada inscrive la question des droits de l'homme à l'ordre du jour de l'assemblée générale de l'Organisation des États américains (OEA), en juin prochain, à Ottawa.

Plusieurs États membres de l'OEA contestent les décisions de la Cour inter-américaine des droits de l'homme lorsque ses décisions leur déplaisent, nous demandons à Ottawa de défendre le système lors de la prochaine rencontre, a dit M<sup>me</sup> Macher.

Le gouvernement du Pérou est

signataire de la Convention inter-américaine des droits de l'homme, mais il est un de ceux qui refusent, depuis l'été, de se plier aux jugements du tribunal international, a ajouté M<sup>me</sup> Macher lors d'un entretien avec *La Presse*.

Selon elle, le Pérou prétend qu'il a adopté cette position pour protester contre les dernières décisions de la cour le blâmant de faire juger des civils par des tribunaux militaires d'exception. Ce n'est qu'un prétexte, dit M<sup>me</sup> Macher.

« En réalité le gouvernement péruvien cherche à éviter que la cour entende trois autres causes, beaucoup plus lourdes de conséquences, parce qu'il s'attend à ce qu'elle lui donne tort dans les trois cas. »

Parmi ces causes, il y a le « renvoi illégal » des trois juges de la Cour constitutionnelle qui s'opposaient à ce que le président Alberto Fujimori modifie la constitution pour solliciter un troisième mandat.

Une autre, reprochant au Pérou

d'avoir déchu de sa citoyenneté Baruch Ivcher, le propriétaire d'une station de télévision qui dénonçait la corruption et les crimes du gouvernement Fujimori. Baruch a également été privé de son permis de diffusion.

Enfin, une troisième cause vise le chef des services de sécurité du Pérou, Vladimir Montesinos, dont les hommes ont été épargnés par un tribunal péruvien après avoir massacré 15 personnes à Lima. Comme les deux précédentes, cette affaire a ensuite été portée devant la cour inter-américaine par la Commission des droits de l'homme de l'Organisation des États américains.

Nous aimerions que le Canada présente une résolution au sommet de l'OEA dans le but de contraindre les États signataires de la Convention à respecter les décisions de la cour, dit M<sup>me</sup> Macher.

Selon elle, il est important de soutenir le système judiciaire international de l'OEA, particulière-

ment au Pérou, parce que les tribunaux n'ont pas l'indépendance nécessaire face au pouvoir politique.

La délégation a également demandé au Canada de faire des démarches auprès de l'OEA afin que des observateurs internationaux suivent le déroulement de la campagne électorale péruvienne.

Les élections législatives et présidentielles du Pérou se tiendront en avril prochain, mais la campagne du président Fujimori est déjà amorcée, affirme M<sup>me</sup> Macher. Les observateurs doivent venir le plus tôt possible pour prévenir la fraude et la violence qui s'annoncent.

La délégation péruvienne n'a reçu aucun engagement de la part d'Ottawa lors de ses rencontres, jeudi et vendredi, avec les hauts fonctionnaires des Affaires étrangères et de l'Agence canadienne de développement international.

Le secrétaire d'État chargé de l'Amérique latine, David Kilgour, s'est pour sa part désisté à la dernière minute.

# Politique

## Accord sur les contrats militaires

GILLES TOUPIN  
du bureau de La Presse, OTTAWA

Le président américain Bill Clinton et le premier ministre Jean Chrétien ont annoncé hier midi à Ottawa, après une séance de discussions en privé portant sur l'ensemble des relations bilatérales Canada-É.-U., qu'ils avaient conclu un accord de principe qui permettra au Canada de conserver son statut de nation la plus favorisée au regard des contrats que ses fournisseurs de technologie militaire passent avec la Défense américaine.

On se souviendra qu'en avril dernier, les Américains avaient posé toute une série de conditions nouvelles aux fournisseurs canadiens du Pentagone, craignant que de l'information secrète ne tombe aux mains de pays « voyous ». Avant cela, le Canada avait toujours été exempté des International Trade in Arms Regulations (ITAR) établies par les Américains.

Washington voulait notamment que les fournisseurs canadiens qui emploient du personnel jouissant d'une double nationalité, soient exclus de la liste du Pentagone, ce qui risquait de faire perdre au Canada des revenus d'environ deux milliards par année. Le ministre canadien des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy, s'était élevé contre ce projet, affirmant qu'il violait la Charte des droits en instaurant le principe de deux ordres de citoyens canadiens.

Selon M. Axworthy, l'accord de principe préservera « l'accès sans licence des produits des technologies de défense et d'aérospatiale des deux pays à leurs marchés réciproques » et facilitera « l'échange soutenu de données techniques entre leurs industries respectives ».

Les détails logistiques restent encore à mettre au point, a dit Lloyd Axworthy, mais d'ores et déjà le Canada a assuré les États-Unis qu'il renforcerait ses règlements de contrôle des exportations de défense. Les Américains, pour leur part, vont revoir leurs propres mesures de réglementation commerciale en matière de défense pour permettre que soit exportée sans permis vers le Canada la plupart de leurs technologies de défense.

Le président Clinton, qui était de passage à Ottawa hier matin pour inaugurer la nouvelle ambassade américaine, a profité de ses discussions avec M. Chrétien pour aborder les questions de la paix mondiale, du Traité d'interdiction des essais nucléaires et des efforts communs des deux pays pour la mondialisation du commerce.

« Je suis profondément reconnaissant au Canada pour son leadership dans la promotion de la paix mondiale, a déclaré Bill Clinton, pour le travail que nous avons fait ensemble en Haïti, en Bosnie, au Kosovo avec l'OTAN et pour les efforts que nous poursuivons au Timor oriental, où la situation est encore difficile puisqu'il faut s'assurer que les réfugiés rentrent chez eux en toute sécurité. »

Le président des États-Unis a notamment déploré hier le manque d'appuis de son propre Sénat au Traité d'interdiction des essais nucléaires, lançant du même coup aux sénateurs américains un appel pour retarder le vote sur son adoption afin de prendre le temps nécessaire pour régler toutes les objections qu'il suscite chez eux. « Avec ce traité, a-t-il dit, les autres nations vont trouver difficile d'acquiescer ou de moderniser des armes nucléaires. Si nous n'adoptons par le traité, les États-Unis vont maintenir le moratoire volontaire sur ses essais, ce qui donnera le feu vert à tous les autres pays de la planète pour expérimenter, moderniser et développer des armes nucléaires. »

Le premier ministre Chrétien a assuré M. Clinton que tous ont à gagner à ce que ce traité soit ratifié « le plus vite possible parce qu'il y a beaucoup de pays qui devront vivre avec les conséquences de la décision du Congrès américain. »

Par ailleurs, M. Clinton a affirmé que le Canada et les États-Unis allaient continuer à travailler de concert pour accélérer la libéralisation du commerce dans le monde.

Enfin, « nous nous sommes mis d'accord, a révélé Bill Clinton, pour créer un nouvel organisme (le Canada-US Partnership ou CUS) qui sera consacré à résoudre tous les différends frontaliers entre nos deux pays ».

## CONFÉRENCE DE MONT-TREMBLANT

# Dion parle de succès pour le fédéralisme et déplore l'attitude des souverainistes

VINCENT MARISSAL  
MONT-TREMBLANT

Malgré l'omniprésence du message souverainiste ces trois derniers jours à Mont-Tremblant, le concepteur de la première conférence internationale sur le fédéralisme, Stéphane Dion, est prêt à répéter l'expérience qu'il qualifie de succès.

Il y aura d'ailleurs une deuxième conférence, l'an prochain en Suisse, ont indiqué hier le ministre des Affaires intergouvernementales et le vice-président la conférence de Mont-Tremblant, Bob Rae.

De plus, les fédéralistes canadiens ont tellement aimé l'expérience qu'ils ont annoncé la création d'un forum permanent des fédérations, genre de centre d'études internationales et d'échanges entre régimes fédéraux. Ottawa injecte 10,5 millions pour les trois prochaines années dans le nouvel organisme, qui aura pour le mo-

ment son siège social à Ottawa.

Même si tous les journaux d'un océan à l'autre tiraient hier matin que les souverainistes ont volé la vedette à la conférence de Mont-Tremblant, les organisateurs n'hésitent pas à parler d'un franc succès pour le fédéralisme.

« Il y a eu deux conférences, a expliqué Bob Rae. La conférence locale, qui était inévitable parce qu'il y a toujours des gens qui parlent de leur situation dans un pays. Puis la conférence internationale. »

Bons joueurs, les fédéralistes affirment qu'ils réinviteront des souverainistes aux prochaines conférences. « Nous avons prouvé notre esprit d'ouverture, dit M. Rae, c'est normal qu'il y ait des débats dans une fédération. Le Canada a les épaules assez larges pour avoir des débats, on n'en a pas peur, pour autant que ce soit fait de façon honnête. »

Ce n'est pas nécessairement ce qui s'est passé cette semaine à

Mont-Tremblant, si on en juge par les commentaires de Stéphane Dion. « M. Facal (Joseph, ministre québécois des Affaires intergouvernementales canadiennes) était hors d'ordre avec son discours, a dénoncé M. Dion. Je lui demande un débat depuis des mois et il arrive ici, finalement, avec ce débat, mais hors d'ordre. »

Stéphane Dion a répété que s'il n'a pas répondu, c'était par politesse envers les invités de la conférence qui étaient venus au Québec pour parler de fédéralisme.

Selon le ministre Dion, toute l'« agitation » des souverainistes cette semaine n'aura pas de lendemain.

Le chef libéral Jean Charest, qui était conférencier invité hier matin, croit lui aussi que le ministre Facal et le premier ministre Bouchard ont fait le mauvais discours au mauvais endroit.

À son tour au micro, M. Charest a d'ailleurs lui-même donné une

autre version de l'histoire constitutionnelle et politique canadienne. « Tout en reconnaissant l'importance de faire des changements à notre fédération, je ne crois pas que le Canada va se dissoudre suite à un désaccord au sujet d'un programme de prêts et bourses pour étudiants », a-t-il dit.

M. Charest, que le bureau du Conseil privé (le ministère de Stéphane Dion) présentait cette semaine à des journalistes étrangers comme le prochain premier ministre du Québec, a affirmé que le « Canada ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui sans le leadership des Québécois ».

Quant à Lucien Bouchard, il a refusé de faire le bilan de la conférence de Mont-Tremblant, laissant aux observateurs de la scène politique le soin de tirer leurs conclusions.

« Je n'étais pas venu ici avec un mandat, dit-il, ce n'est pas nous qui avons convoqué cette conférence. »



PHOTOS ARMAND TROTTIER, La Presse et AFP

Bill Clinton a affirmé hier à Ottawa que le processus de paix en Irlande du Nord trébuchait parce que les deux parties concernées formaient « comme un couple d'ivrognes » qui ne peut se résoudre à quitter le bar. Quelques heures plus tard, le président américain reconnaissait que ses propos étaient « inappropriés ». Photo du haut, meute de journalistes accompagnant le président. À droite, exercices d'éirement d'avant golf à Mont-Tremblant.



## Clinton vante la longue amitié exemplaire et spéciale entre le Canada et les États-Unis

GILLES TOUPIN  
du bureau de La Presse, OTTAWA

Le président américain Bill Clinton a inauguré en grande pompe hier dans la capitale fédérale la nouvelle ambassade des États-Unis, une construction ultrasécuritaire de 55 millions de dollars, dont il a fait le symbole de la longue amitié exemplaire entre le Canada et les États-Unis.

En 223 ans d'histoire des États-Unis, Bill Clinton devenait ainsi le premier de tous les présidents de son pays à inaugurer une ambassade américaine dans le monde. Il a voulu faire de ce geste, dans un discours enjoué et émouvant qui ressemblait à un véritable testament politique, le témoignage de « l'amitié spéciale » qui caractérise les deux pays séparés par la plus

longue frontière non défendue au monde.

« Malgré toute cette course aux technologies modernes de demain, a affirmé M. Clinton, le problème le plus profond auquel le monde fait face aujourd'hui, c'est le problème le plus primitif de la nature humaine : la peur de l'autre, la peur des gens qui sont différents de nous. »

Il a rappelé que Jean Chrétien et lui avaient consacré beaucoup de leurs efforts à empêcher les gens de s'entretuer, qu'il s'agisse de la Bosnie, du Kosovo, du Rwanda ou de l'Irlande du Nord, « en raison de différences religieuses et ethniques ».

« Le Canada et les États-Unis, a déclaré le président américain, ont une responsabilité spéciale pour le nouveau millénaire. Montrons au

monde que nous n'avons pas besoin d'avoir peur des gens qui ne sont pas comme nous ! Nous pouvons les respecter, nous pouvons avoir des différences honnêtes mais toujours, toujours, nous devons réaffirmer notre humanité commune. C'est là l'histoire vraie de notre longue amitié, une longue amitié que représente cet édifice magnifique. »

M. Clinton a souligné qu'il en était à son cinquième voyage au Canada. Il n'a pas manqué de réaffirmer sa préférence pour un « Canada fort, uni et démocratique » et il n'a pas manqué non plus de dire quelques mots en français, question de rendre hommage à la diversité canadienne.

« Jean (Chrétien) m'a dit que je devrai apprendre à parler français, a-t-il confié. Alors laissez-moi dire : je suis chez moi au Canada. Il

m'a dit aussi que si je venais une autre fois, je devrais payer des impôts... »

Sur ce ton enjoué, Bill Clinton s'est permis de faire de l'humour sur la longévité politique du premier ministre du Canada. « Nous sommes supposés ne dire que des choses gentilles en une telle occasion, a-t-il lancé. Mais j'en veux réellement à Jean Chrétien. D'abord, il est venu à Ottawa lorsque le président Kennedy était à la Maison-Blanche et que moi j'étais au collège. Maintenant, j'ai davantage de cheveux gris que lui. Et il n'est même pas limité par deux mandats ! »

Le président américain a également laissé échapper hier un lapsus remarqué en parlant de l'un de ses voyages « en France », il y a une décennie, alors qu'il décrivait visiblement le Québec et Montréal.

# Rassurez-vous, Monsieur Clinton !

Nous ne sommes ni le Timor-Oriental des antipodes, ni la Yougoslavie des furies, nous sommes le Québec, votre voisin.

Et nous n'acceptons pas plus le système actuel que ne l'acceptaient les Américains en 1776, ni les Canadiens en 1931, quand les uns et les autres ont obtenu leur indépendance.

Et rassurez-vous!

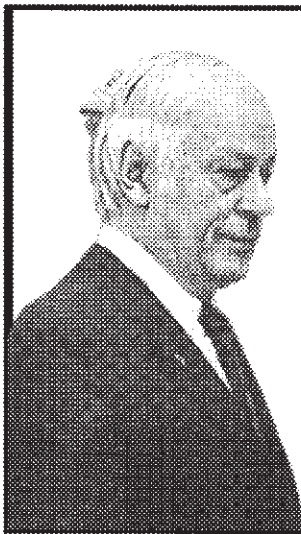
Quand le Québec sera indépendant, il n'y aura pas 8000, ni 800, ni même 8 pays en Amérique du Nord. **Il y en aura quatre.** Chacun sera plus fort et plus uni, et l'avenir du continent sera plus prometteur – comme en Europe !

\*\*\*

Et cette indépendance, vers laquelle le Québec se dirige, s'inscrit dans le droit fil du *Pacte international relatif aux droits civils et politiques*, adopté par l'ONU en 1966, du droit qu'il reconnaît au peuple du Québec, et de l'obligation qu'il impose à l'État canadien vis-à-vis du Québec.

## Article 1<sup>er</sup>

- Tous les peuples ont le droit de disposer d'eux-mêmes. En vertu de ce droit, ils déterminent librement leur statut politique (...)
- Les États parties au présent pacte (...) sont tenus de faciliter la réalisation du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.



« Ce droit de contrôler soi-même son destin national est le droit le plus fondamental que possède la collectivité québécoise. »

- René Lévesque, le 11 juin 1980



## Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

82, rue Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H2X 1X3  
Téléphone : (514) 843-8851 - Télécopieur : (514) 844-6369  
Internet : [www.cam.org/~ssjb](http://www.cam.org/~ssjb) - [ssjb@cam.org](mailto:ssjb@cam.org)



## L'ADQ dénonce les ratés du virage jeunesse

MARIE-CLAUDE LORTIE

Le chef de l'Action démocratique, Mario Dumont, estime que le gouvernement de Lucien Bouchard a jusqu'à présent complètement raté le virage jeunesse qu'il avait promis et se dirige vers son sommet de la jeunesse, en février prochain, sans la moindre crédibilité.

Selon M. Dumont, le gouvernement du Parti québécois « ne mérite même pas la note de passage », puisque selon son analyse, bien peu des promesses faites aux jeunes en campagne électorale ont été tenues. Et selon lui, le gouvernement se prépare à en payer le prix.

L'ADQ a rédigé un document où les promesses et les résultats (ou l'absence de) sont décortiqués. On constate que le dossier des clauses dites orphelin, ces clauses qui privent les jeunes travailleurs des garanties syndicales offertes aux plus vieux, n'est toujours pas résolu. La ministre du Travail, Diane Lemieux, qui s'occupe de ce dossier, vient d'ailleurs de demander plus de temps.

L'ADQ a ensuite été incapable de trouver, dans la récente réforme de la fonction publique du ministre Jacques Léonard, les ouvertures qui auraient permis aux jeunes d'entrer dans la fonction publique où ils sont sous-représentés.

On souligne ensuite qu'on attend encore la révision des cadres législatifs et réglementaires touchant les travailleurs autonomes, qui sont souvent des jeunes.

En outre, du côté des bourses étudiantes, l'ADQ estime que le gouvernement péquiste s'enlise dans un « débat stérile » sur les bourses du millénaire plutôt que d'améliorer le régime actuel.

Jeunes entrepreneurs, étudiants, jeunes chômeurs et jeunes assistés sociaux sont aussi parmi ceux qui, selon l'ADQ, ont été floués par le gouvernement provincial.

## Des Blancs tendent la main aux Micmacs

Presse Canadienne  
TRURO, Nouvelle-Écosse

Environ 100 pêcheurs non autochtones ont rencontré des fonctionnaires du ministère fédéral des Pêches et Océans, hier, à Truro, pour les supplier de ne pas reporter l'ouverture de la saison de pêche.

Selon les pêcheurs, un tel délai permettrait aux homards de migrer à l'extérieur de la région et les priverait ainsi des deux tiers de leurs revenus.

Les pêcheurs ont du même coup souligné qu'ils étaient prêts à partager les ressources.

« (Les pêcheurs) ne veulent pas être à l'origine d'hostilités (entre les différentes communautés) et ne veulent pas éliminer les autochtones des pêcheries », a expliqué un porte-parole pour l'association des pêcheurs d'Alma, au Nouveau-Brunswick, Jim Wood, en lisant une déclaration qu'il a plus tard remise aux fonctionnaires.

## Plus de 300 exposants !

LE PLUS GRAND RASSEMBLEMENT EN ÉDUCATION AU PAYS.

FORMATION PROFESSIONNELLE, CÉGEPs, COLLÈGES, UNIVERSITÉS, ENTREPRISES, GOUVERNEMENTS. EN DÉMONSTRATION: DES CARRIÈRES D'AVENIR!



4<sup>e</sup> édition

se recycler

se perfectionner

finir ses études

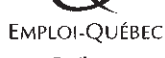
BENOÎT ROMERO  
(514) 272-8885

ALCAN  
PRÉSENTE LE

Salon  
ÉDUCATION  
FORMATION

PLACE BONAVENTURE - MONTRÉAL  
14-15-16-17 octobre 1999

[www.saloneducation.com](http://www.saloneducation.com)



2787774



Le Salon Éducation Formation,  
un plus pour l'emploi

### HORAIRE DU SALON

Judi, vendredi et samedi  
14, 15 et 16 octobre 1999: 10h à 21h  
Dimanche 17 octobre 1999: 10h à 18h

### PRIX D'ENTRÉE

Adulte: 7\$ Étudiant: 5\$  
(sur présentation d'une carte d'étudiant)  
(Gratuit pour les enfants de dix ans et moins)



Bonaventure

Emplois offerts: apportez vos c.v.!



Politique

# Québec veut resserrer la vis aux assistés sociaux

DENIS LESSARD  
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Pour réduire ses dépenses, le gouvernement Bouchard va serrer la vis aux bénéficiaires de l'aide sociale l'an prochain. Les prestataires seront invités à se rendre beaucoup plus souvent à leur centre local d'emploi (CLE) pour faire le bilan de leurs démarches de recherche d'emploi, un mode de contrôle laissé de côté depuis quelques années.

C'est ce qui ressort de la présentation confidentielle faite par les hauts fonctionnaires de la Solidarité sociale et de l'Emploi aux membres de la commission des partenaires pour l'Emploi, jeudi soir dernier. Le ministre d'André Boisclair estime qu'environ 20 millions pourraient être épargnés en appliquant des contrôles plus coercitifs aux bénéficiaires. À des membres qui évoquaient le retour des « boubous macoutes » les hauts fonctionnaires ont rétorqué du tac au tac qu'un retour aux visites à domicile permettrait, lui, de récupérer 60 millions. Au ministère, on table depuis longtemps sur l'existence de 5 % de gens qui travaillent au noir en étant bénéficiaires de l'aide sociale, ce qui représente 20 000 prestataires environ sur les

400 000 inscrits. Commentant à contrecœur ces informations hier, le ministre André Boisclair a soutenu : « Il est clair qu'on cherche à mieux cibler nos interventions dans la revue de programmes en cours. » Selon lui, l'objet n'est pas de faire la chasse aux fraudeurs, mais de « mettre en mouvement » les bénéficiaires, a-t-il expliqué à *La Presse*.

La loi est d'ailleurs claire, relève-t-il, le ministre de la Solidarité peut donner « des instructions » aux bénéficiaires, par exemple de se présenter plus fréquemment aux différents centres locaux d'emploi pour y recevoir de l'aide pour se dénicher un emploi, ou faire leur rapport des démarches faites pour réintégrer le marché du travail, souligne M. Boisclair.

Les agents de l'aide sociale ont vu leur nombre de dossiers diminuer, de 400 à 267. « Ça libère du temps pour qu'ils puissent faire des relances auprès des bénéficiaires », observe le ministre. Sous Jeanne Blackburn, ces visites étaient plus régulières, mais Louise Harel avait mis la pédale douce par la suite. Porte-parole de la Coalition pour la défense des assistés sociaux, Jean-Yves Desgagné s'insurge : « C'était prévisible avec la disparition de 250 postes d'enquêteur, on revient

aux contrôles du régime d'André Bourbeau », dénonce-t-il.

## Emploi-Québec : coffres vides

Selon les informations obtenues, l'an prochain, l'Emploi devra réduire de 76 à 92 millions ses budgets, pour l'essentiel en transférant ailleurs les factures payées par le ministère actuellement. Le scénario envisagé est d'envoyer à l'avenir des gens qui frappent à la porte d'Emploi-Québec faire financer leur formation au programme de prêts et bourses. Il y a là une économie de 50 millions environ pour l'Emploi, un geste qui fera grincer des dents au ministère de l'Éducation. Un mécanisme sera prévu pour garder aux budgets de Diane Lemieux ceux qui, aux prêts et bourses, seraient forcés de s'endetter trop profondément. La limite serait de 2600 \$ par année. Jeudi soir, certains se sont dit inquiets de la disparition de la formule du « guichet unique », l'objectif premier de la délégation du fédéral.

« En recentrant Emploi-Québec sur sa mission, en s'assurant que les responsabilités sont prises au bon endroit, cela donne un peu d'espace budgétaire », insistait hier Diane Lemieux dans un bref entretien à *La Presse*.

# L'aile québécoise du PLC réclame un virage social

MARIE-CLAUDE LORTIE

La section québécoise du Parti libéral du Canada s'en va en congrès le mois prochain avec, sous le bras, une série de demandes du public enjoignant au parti et au gouvernement de faire un sérieux virage « social ».

Le parti ne veut pas parler de virage à gauche. « Parce qu'on ne sait jamais trop ce que ça veut dire », explique le sénateur Serge Joyal, président de la commission politique du parti. Mais les opinions et doléances sollicitées dans tout le Québec par le PLC, en vue de préparer le prochain congrès, s'orientent résolument vers un meilleur partage de la prospérité.

« Il y a cinq ans, en pleine récession et lutte contre le déficit, ce qui dominait, c'était le discours économique. La population était prête à faire des sacrifices. Là, le ton du discours est social », a déclaré M. Joyal.

« C'est le temps de partager, nous a-t-on dit. La prospérité, ce n'est pas que la croissance à tout prix », a ajouté Yvon Charbonneau, le député qui a coprésidé ce vaste exercice de consultation pré-congrès avec la sénatrice Céline Hervieux-Payette.

En gros, ces consultations qui ont eu lieu durant 14 week-ends,

partout au Québec, et qui n'ont pas été limitées aux partisans déjà convaincus (on a parlé à 1600 personnes et près de 420 organismes), ont permis de constater que la population ne rêvait pas du tout d'un retrait de l'État de tous les champs de la société, ni de baisses d'impôts « mur à mur » (pour reprendre les termes de M. Charbonneau) qui mettent en péril les services sociaux.

« On ne parlait pas aux lobbies traditionnels qui s'adressent au parti », a expliqué M. Joyal.

« Ce qu'on nous a dit, c'est qu'on n'était pas contre les allègements fiscaux, mais on ne veut pas que ça se fasse aux dépens des services sociaux. On veut une approche équilibrée », a ajouté Marlene Jennings, députée de Notre-Dame-de-Grâce—Lachine qui a participé à l'exercice.

Dans le document synthèse, les recommandations vont droit au but. On demande un revenu universel minimum garanti, un salaire minimum garanti pancanadien, un engagement irrévocable pour garantir l'universalité des soins de santé et des services sociaux, de nouveaux programmes pour les jeunes style Katimavik, etc.

**DEMAIN  
AU 107.3 CITÉ RockDétente  
MA RADIO AU BOULOT**

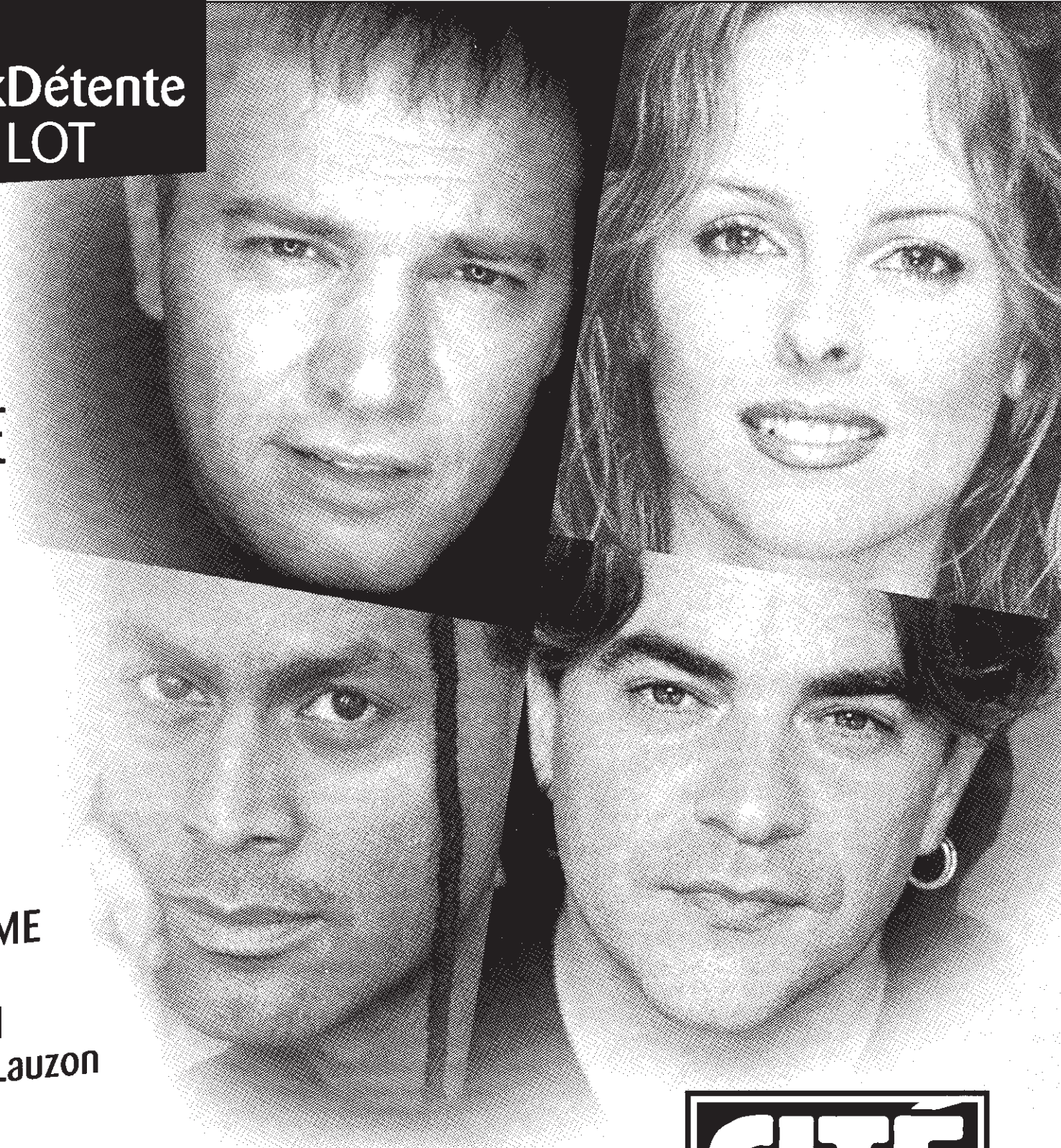
**SPÉCIAL  
NOTRE-DAME  
DE PARIS**

**AVEC  
MARIO PELCHAT  
CHARLES BIDDLE  
FRANCE D'AMOUR  
SYLVAIN COSSETTE**



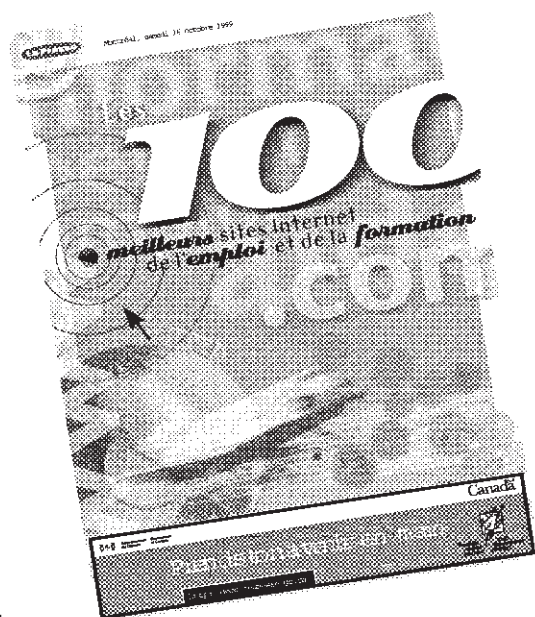
**PROGRAMME  
DE STAR  
10 h à MIDI  
avec Elaine Lauzon**

L'émission PROGRAMME DE STAR est diffusée de 10 h à midi sur les ondes des sept (7) stations de la RADIO RockDétente du Québec.



**MA RADIO AU BOULOT 107.3 FM**

www.rock-detente.com



# Les 100 meilleurs sites Internet de l'emploi et de la formation

*La Presse* en collaboration avec Développement des ressources humaines Canada et les Éditions Ma Carrière, est fière de présenter aux lecteurs du journal une sélection mise à jour des meilleurs cruds parmi les sites Internet portant sur la formation et l'exploration du marché du travail.

Conservez ce document à titre de référence dans vos prochaines explorations du « réseau des réseaux » et bonne navigation.

**Ne manquez pas ce cahier spécial samedi dans**



**La Presse** en collaboration avec Développement des ressources humaines Canada Human Resources Development Canada

ENCANS

**AVIS PUBLIC**

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE : **LACQUE VITRÉE**  
SERONT VENDUS PAR :

**ENCAN**

LE : JEUDI 14 OCTOBRE 1999 À 10 H 30  
AU : 10820, RACLETTE À MONTRÉAL-NORD (QUÉBEC)  
INSPECTION : LE MERCREDI 13 OCTOBRE 1999 DE 9 H 30 À 16 H 30

MANUFACTURE DE MEUBLES LAQUES

PRODUITS FINIS: (4) CONSOLES • (9) PODIUM • BIBLIOTHÈQUES (MERISIER) (CHÊNE) (LA-QUEE) • MEUBLE EN COIN • (7) TABLES DE BOUT • (11) TABLES DE CENTRE • CABINETS TÉLÉVISION • TABLE À DINER • VITRINE EN BOIS LAQUÉS • ETC.

MATIÈRES PREMIÈRES: GLISSOIRS EN MÉTAL POUR TIROIRS • VITRES GRANDEURS ASS. • PENTURES • ÉCROUS • POIGNÉES • SUPPORTS • PENTURES EN MÉTAL • CONNEXEURS • DESSUS DE TABLES VITRÉS ET LAQUÉS • VITRES BOMBÉES • PORTES EN BOIS ASS. • FEUILLES DE BOIS PRESSÉ, MÉLAMINE, CONTREPLAQUE • ROUES ASS. • ROULEAUX DE CARTON • POLYSTYRÈNE • ETC.

MACHINERIE: (2) PRESS DRILL, DELTA • SABLEUSE BEE METAL SANDER • SABLEUSE HORIZONTALE WYSONG & MILES • DEPOUSSIEREUR 36 FILTRES AVEC TUYAUX ET MOTEUR 5 HP • BANC DE SCIE FROMMIA • BANC DE SCIE ERRE ENNE • ETC.

EQUIPEMENT: PLUS DE 10 SECTIONS RED-RACK • CHARIOTS • VÉRIFICATEUR À BATTERIE NORTHEAST • PERCEUSES • ETC.

CHAMBRE À PEINTURE DÉMONTABLE 8 x 4 x 7 (2) PORTES, FILTREUR À EAU ET VENTILATION (SUR LE TOIT)  
CHAMBRE À PEINTURE DÉMONTABLE 15 x 10 x 9 EN ACIER GALVANISÉ  
(10) NÉONS • (27) FILTRES ET VENTILATEUR (SUR LE TOIT)

BUREAUX: BIBLIOTHÈQUE, BUREAU, TABLES LAQUÉS • FAUTEUIL, EXÉCUTIF • CAUSEUSE • CLASSEURS • TÉLÉCOPIEUR • CALCULATRICES • SYSTÈME DE TÉLÉPHONE NORSTAR • ORDIN. 486 • ETC.  
CHARIOT ÉLEVATEUR: HYSTOR 5000 LB MAT. TRIPLE • TRANSPALETTE CLARK 4000 LB ÉLECT.

CONDITIONS: 25% COMPTANT À L'ADJUDICATION. SOLDE PAYABLE COMPTANT OU PAR CHEQUE VISE. FRAIS D'ACHÈTEUR 10%. 2792910

ENCAN **IMPERIAL AUCTION** (514) 949-6677 www.imperialauction.com

**Encan public**  
Samedi 16 octobre 1999, à 9 h 30

Plus de 100 unités - 1991 à 1999  
AUTOS / VANS / CAMIONS / MOTOS  
MOTONEIGES / MOTORISÉS

(Plusieurs avec balance de garantie du manufacturier)  
Chaque véhicule soumis à un essai routier

Mandats : Banques - Caisses Pop - Inst. Fin. - Syndicats de faillite - Grossistes - Saisies légales et ventes sous contrôle de justice (aucun véhicule de particulier)

INSPECTION ET VÉRIFICATION PAR LES ACHETEURS le vendredi 15 octobre 1999 de 12 h à 20 h

Auto. Laval (440) ou Auto. 25 sortie 16  
CONDITIONS : 10 % à l'adjudication (min. 500 \$)

2792065

Les Enchères Automobiles de Laval  
2380, montée Masson, Laval H7E 4P2  
Tél: (450) 666-1254 Fax: (450) 666-8129  
Sans frais: 1-888-666-1254

**ENCAN PUBLIC**  
PRÉ-AVIS D'ENCAN

Dans l'affaire de la faillite de:  
**COSMÉTIQUES AVANT GARDE**  
Pierre Roy & Associés, Syndic  
3503, AV. GRIFFITH, SAINT-LAURENT (QUÉBEC)

MERCREDI 20 OCT. 1999 À 10 h 30  
Équipement de transformation (Process) et d'emballage  
Matériel roulant • Et beaucoup plus...

**ALEX DAVIS**  
4865, RUE D'AGENAS, MONTRÉAL (QUÉBEC) H4C 1L8  
TEL: (514) 989-7557 FAX: (514) 989-3405  
BONDED LICENSED AUCTIONEERS ENCANTEURS LICENCIÉS

**ENCAN PUBLIC**

**ORDINATEURS / APPARELS ELECTRONIQUES**  
LIQUIDATION DE MARCHANDISES  
RETOURNÉS PAR LES GRANDS MAGASINS  
Le dimanche 10 octobre 1999 à 11 h  
380, PORT-ROYAL OUEST, MONTRÉAL

Prendre l'autoroute Métropolitaine (40) puis la sortie boulevard Saint-Laurent Nord

INSPECTION:  
LE DIMANCHE 10 OCTOBRE 1999 DE 8 H À 11 H

**T. L. VISEURS**  
Plus de 100 télescopes de 2.5" à 5", 13", 20", 29", 32", 36", SONY, JVC, PANASONIC, TO-SHIBA, PROSCAN, ZENITH, RCA, SHARP, P.I.P. télé image sur image avec magnétoscope intégré

**CRANS GANTS 46 59 52**

**ORDINATEURS**  
Grande quantité d'ordinateurs Pentium, IBM, ACER, COMPAQ, HP, NEC. Choix de blocs-notes Pentium TOSHIBA, IBM, HITACHI, COMPAQ, HP, PC et MAC INTOSH. Très grande quantité d'accessoires d'ordinateurs tels que graveur de CD-ROM, fax-modem, lecteur de CD-ROM, carte vidéo / son, caméra, carte mère, disque rigide, manette, pièces, etc.

30 SONY TELE / TERMINAL INTERNET WEBTV avec CLAVIER SANS FIL 50 appareils de traitement de texte BROTHER jet d'encre couleur, avec écran 60 blocs-notes numériques BROTHER, 65 ordinateurs personnels CANON avec imprimante couleur intégrée

Choix d'ordinateurs de poche CE avec Palm Pilot

**MAGN TOSCOPES**  
100 magnétoscopes de différentes marques, 2 têtes, 4 têtes, 6 têtes, hi-fi stéréo, SONY, JVC, PANASONIC, RCA, GE et TOSHIBA.

**CAM SCOPES**  
Plus de 50 caméscopes de différentes marques, 8 mm, VHS, VHS-C, caméscope avec télé intégrée, SONY, JVC, RCA, GE et PANASONIC.

**CAM SCOPES NUM. RIQUES AVEC L'INT GR E**

**SYSTEME DE CIN MA MAISON / CHAÎNE ST R**  
Grande quantité de chaînes stéréo domestiques et professionnelles, éléments indépendants, récepteur, multi-lecteur CD, cassette, égalisateur, haut-parleur d'extrêmes graves, haut-parleurs 12" et 16", mini-chaînes, table tournante, SONY, AIAA, PIONEER, KENWOOD, SHARP, JVC, 50 systèmes ambiophoniques Prologic, 5 haut-parleurs + haut-parleur d'extrêmes graves, SONY, AIAA, KENWOOD, PIONEER, JVC.

100 mini-chaînes, SONY, AIAA, PANASONIC, SHARP.

**BUREAU**  
Photocopieur, machine à écrire pour la maison ou le bureau.

**APPARELS ELECTRONIQUES**  
Radiocassette portatif avec CD, téléphone, déchicquetteuse, magnétophone, répondeur, agenda numérique 80, appareils stéréo pour l'auto, lecteur CD portatif SONY Discman, PANASONIC, JVC, changeur CD pour l'auto, cuisinier pour le riz, radio-réveil à cassette, appareil de lavage sous pression électrique 1300 lb/ipo, four micro-onde SANYO, SHARP.

**LECTROM NAGERS**  
Réfrigérateurs, laveuses, sècheuses, fours à convection automoteurs, lave-vaisselle et autres, FRIGIDAIRE, WHIRLPOOL, GE, GALLERY.

**AUTOMOBILES**  
Automobiles variées.  
CONDITIONS: acompte de 25%, solde comptant ou par chèque certifié, Visa ou Interac. Commission d'achat de 10% exigée.

**Q.T. LIQUIDATION**  
(514) 389-4040  
MAGASINS ET GROSSISTES BIENVENUS

**Avoir faim, ça suffit!**

La Société de Saint-Vincent de Paul  
(514) 526-5937

**ENCAN PUBLIC**

**EQUIPEMENTS DE BUREAU ET INFORMATIQUE HAUT-DE-GAMME**  
seront vendus

Le jeudi 14 octobre 1999 10 h  
Au : 2380, Mont e Masson, Duvernay, Laval  
(Aut. Laval Est (440) ou Aut. 25, sortie 16 à gauche)

LISTE PARTIELLE:

**EQUIP. INFORMATIQUE** Ordinateurs Macintosh: 3 Power Mac G3 300 et 400 Mhz c/a moniteur 17 et 21" • 2 Imac 266 Mhz • Pentiums: 9 X 266 Mhz, 1 X MMX233, 1 X MMX200, 5 X 120-100 et 90 • 486 Mhz • Portable Nec • Serveur Novell 686 • Scanners: Snapscan 600, AGFA • Imprimantes: HP Laser Jet, Epson Stylus color 3800, 740, color 500, color IIS, Deskjet HP40, Fujitsu DL 3800, HP Laserjet 4, Brother • Lecteur graveur CD • Unités de sauvegarde • Hub ethernet • Lecteurs Zip Drive USB et Jazz 2GB Iomega • Lot de logiciels • Grande quantité de composantes pour ordinateurs telles que: cartes réseau, disquettes, rubans d'imprimantes, souris, haut-parleurs • Etc.

**BUREAU** Fax: Sanyo, Canon L775, Toshiba Laser, Konica, Fujitsu Dex 240 • Photocopieur Canon NP4050 • Table de conférence 36x16x96 • Bureaux avec huchers, retour, crédençes, modules et compteur de réception en ferable et autres finis • Fauteuils exécutifs 1 visiteur • Chaises: conférence, sec., visiteurs • Classeurs lat. et vert. • Calculatrices • Acc. de bureau ass. • Etc.

**DIVERS** 2 Syst. tél. Meridian Norstar 4 et 14 app. • Cellulaires • Rep. Graphique Xerox • Ecran vidéo surv. Damax c/a 2 caméras. • Distributeur d'eau • Syst. son Mitsubishi • Dactylos • 110 Caisses d'enveloppes vierges à fenêtre • Etc.

INSPECTION: Le mercredi 13 octobre 1999 de 9 h à 17 h  
CONDITIONS: Dépôt 25%, bal. comptant ou chèque cert., sujet aux conditions affichées. 10% prime d'acheteur. 2792037

**FOURNIER**  
(450) 666-1251  
ENCANTEURS ÉVALUATEURS  
2380 Mte Masson, Laval, Qc H7E 4P2  
Sans frais: 1-888-066-1251 Fax: (450) 666-0562  
www.auction-sales.net info@auction-sales.net

**Le Curateur public**

**ENCAN**

**LE SAMEDI 16 OCTOBRE**  
Seront vendus aux enchères publiques les biens suivants : Exhibits reçus de la sureté du Québec et du greffe de Montréal : outils, bijoux, vaisselle, antiquités, appareils ménagers, meubles de maison, équipement de bureau (bureaux, classeurs et accessoires), instruments de musique, tables à dessin, matériel électronique (télévisions, vidéos, systèmes de son, ordinateurs), pagettes, cellulaires, chaise roulante électrique, leve-personne, 2 planches à repasser industrielles, vélos de montagnes, plusieurs véhicules (Pontiac Sunbird, Suzuki Swift, Chev. Celebrité, Volks, ainsi que plusieurs autres).

Il est à noter que tous les biens seront vendus tels que vus. L'acheteur achète les dits biens à ses risques et périls. De plus, il est stipulé que le Curateur public ne s'oblige à aucune garantie envers l'acheteur, même pour les défauts cachés pouvant affecter les biens.

Les taxes (TPS, TVQ) ainsi que des frais de 5 % du montant de la vente sont payables par l'acheteur au moment du règlement de ses achats.

Un dépôt de 25 % est exigible lors de l'adjudication.  
Argent comptant, Interac, cartes Visa et MasterCard.  
Visite le matin de l'encan à 8 h.  
Récupération des achats : le jour de l'encan ou le lundi suivant de 9 h à 16 h.

**EXPORTATION ENCAN NATIONAL**  
10300, boul. Pie-IX (coin Fleury)  
(514) 326-9696

**loto-québec**

résultats

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

**Super 7**

Tirage du 99-10-08

8 19 20 23  
27 40 44

Numéro complémentaire 33

**Loterie**

Tirage du 99-10-08

3 4  
950 6233

**Extra**

Tirage du 99-10-08

NUMÉROS

106250 100 000 \$  
06250 1 000 \$  
6250 250 \$  
250 50 \$  
50 10 \$  
0 2 \$

LOTS

**Banco**

Tirage du 99-10-08

6 7 8 16 18  
20 28 30 37 39  
41 42 43 44 49  
53 54 65 67 69

**LaMini**

Tirage du 99-10-08

NUMÉROS

471982 50 000 \$  
71982 5 000 \$  
1982 250 \$  
982 25 \$  
82 5 \$  
47198 1 000 \$  
4719 100 \$  
471 10 \$

LOTS

**MONTRÉAL ET LES ENVIRONS**

**AUJOURD'HUI** MAXIMUM 15  
Pluôt nuageux avec quelques averses cessant en matinée, nuageux avec percées de soleil en après-midi. Probabilité de précipitations: 40%. Vents du sud-ouest à 20km/h tournant de l'ouest à 30km/h.

**CETTE NUIT** MINIMUM 3  
Ciel dégagé.

**DEMAIN** MAX/MIN 14/5  
Passages nuageux. Probabilité de précipitations: 10%.

**LUNDI** MAX/MIN 15/4  
Ciel variable. Probabilité de précipitations: 20%.

QUÉBEC	OTTAWA	TORONTO
<b>AUJOURD'HUI</b> Nuageux avec averses. 13/ 2.	<b>AUJOURD'HUI</b> Ciel variable. 17/ 4.	<b>AUJOURD'HUI</b> Ciel variable. 17/ 5.
<b>DEMAIN</b> Passages nuageux. 11/ 2.	<b>DEMAIN</b> Passages nuageux. 15/ 5.	<b>DEMAIN</b> Passages nuageux. 17/ 8.

**LES SYSTÈMES MÉTÉOROLOGIQUES**

Les systèmes météorologiques sont prévus pour 14h00 cet après-midi.

Front chaud Front froid Occlusion Creux Anticyclone Dépression Neige Pluie Pluie verglaçante Orages

**PRÉVISIONS RÉGIONALES**

BAIE-COMEAU	BAIE-JAMES	GASPÉ	SEPT-ÎLES
<b>AUJOURD'HUI</b> Nuageux avec averses. 10/ -1.	<b>AUJOURD'HUI</b> Neige fondante. 3/ 0.	<b>AUJOURD'HUI</b> Nuageux avec averses. 11/ 2.	<b>AUJOURD'HUI</b> Nuageux avec faible pluie. 9/ 1.
<b>DEMAIN</b> Passages nuageux. 10/ -1.	<b>DEMAIN</b> Nuageux avec percées de soleil. 6/ 0.	<b>DEMAIN</b> Ciel variable. 13/ 0.	<b>DEMAIN</b> Nuageux avec percées de soleil. 11/ -1.

**L'ALMANACH QUOTIDIEN POUR MONTRÉAL**

Température	Max	Min	Facteur Humidex	Le Soleil et La Lune
Hier	14	2	Aujourd'hui : Nul	7h03 18h21 6h56 18h53
Normales du jour	14	5	Aujourd'hui : Bas	Durée totale du jour: 11h18
Auj. l'an passé	15	8	Aujourd'hui : Bas	09 oct 17 oct 24 oct 31 oct
<b>Records</b>	Plus haut maximum: 25 en 1958	Plus bas minimum: -2 en 1978	<b>Précipitation</b>	Hier: 0mm

AU PAYS	LE MONDE	AU SOLEIL
Calgary Éclaircies 12/-2 Beau	Amsterdam Pluie 17/12	Acapulco Averses 33/23
Charlottetown Averses 14/6 Variable	Athènes Soleil 26/16	Atlantic City Averses 22/9
Cornwall Variable 16/4 Beau	Beijing Variable 18/9	Boston Pluie 22/10
Edmonton Beau 11/-3 Ensoleillé	Berlin Nuageux 17/11	Cancun Soleil 35/23
Frédéricton Averses 16/3 Beau	Bruxelles Pluie 17/10	Cape Cod Pluie 22/10
Halifax Averses 16/6 Beau	Buenos Aires Variable 23/14	Daytona B. Orages 30/22
Iqaluit Beau -4/-4 Variable	Lisbonne Beau 27/19	La Havane Beau 31/25
Moncton Averses 15/4 Beau	Londres Nuageux 19/13	Honolulu Beau 29/23
Régina Variable 14/-2 Beau	Los Angeles Soleil 33/16	KeyWest Orages 31/26
Rouyn Variable 10/-1 Éclaircies	Madrid Soleil 25/7	Kenebunk Pt. Pluie 19/7
Saint-Jean Averses 9/6 Éclaircies	Mexico Averses 25/11	Miami Orages 31/26
Saskatoon Beau 11/-4 Beau	Moscou Pluie 17/10	Myrtle B. Orages 25/14
Sudbury Variable 12/3 Variable	New Delhi Soleil 28/14	Niagara F. Éclaircies 16/6
Thunder Bay Averses 13/-2 Beau	New York Pluie 23/13	Old Orchard Pluie 19/7
Vancouver Variable 15/7 Beau	Paris Pluie 16/9	Orlando Nuageux 32/22
Victoria Variable 15/5 Beau	Port-au-Prince Beau 34/26	Palm Springs Soleil 33/16
Whitehorse Éclaircies 5/-3 Variable	Rio Averses 28/19	Tampa Orages 31/22
Windsor Variable 20/8 Beau	Rome Beau 23/3	Virginia B. Nuageux 23/12
Winnipeg Variable 13/0 Beau	Tokyo Beau 24/17	W. Palm B. Orages 32/25
Yellowknife Éclaircies 2/-3 Beau	Washington Averses 25/12	Wildwood Averses 22/9

**Laissez-vous entraîner!**

**Abonnez-vous!**

Professionnels de la santé et de la mise en forme à votre service  
Évaluation médicale sérieuse, programme personnalisé

Golf • Sauna • Bicyclette • Volley-ball • Musculation • Massothérapie • Aérobic • Aérostep • Low impact  
Clinique anti-tabac • Cours de réanimation • Cours de natation et aquaforme • Contrôle du poids  
Contrôle du cholestérol • Course et marche rapide sur piste surélevée...et bien plus!

(514) 374-1480 Visites guidées chaque semaine

Le Centre Épic de l'Institut de Cardéologie de Montréal  
5055, rue Saint-Zotique  
Montréal (Québec) H1T 1N6

**ÉPIC**